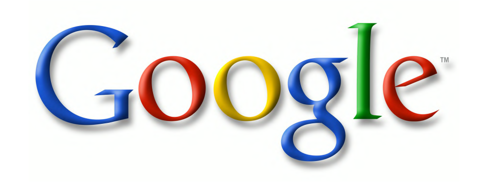
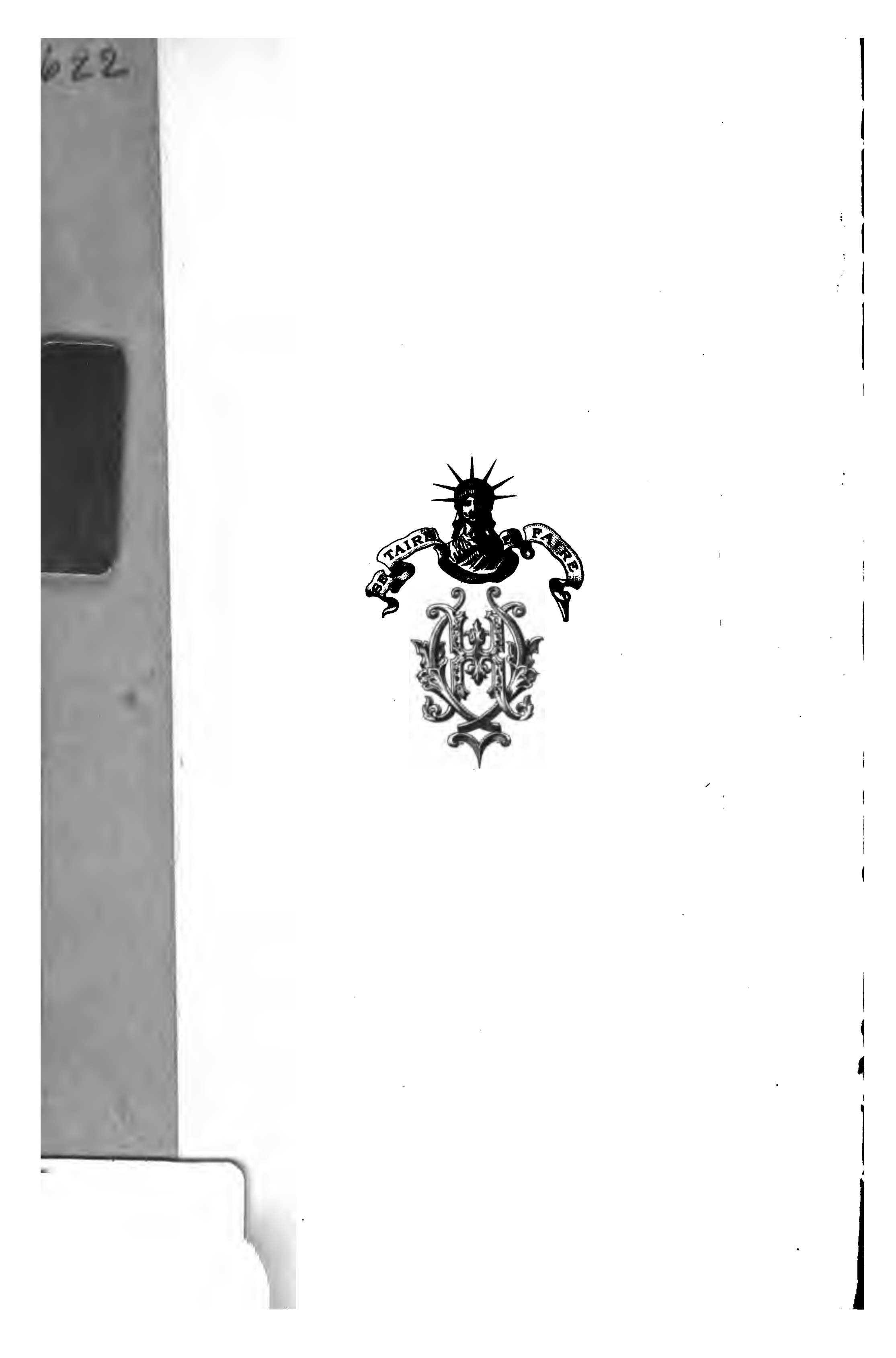



SE TAIRE
FAIRE

Monsieur Ernest Naville
Respectueux hommage d'un bien novice
Roger de Visme

622

LA PUISSANCE D'ACTION

DE

L'APÔTRE PAUL

SON AUTORITÉ

« Les chefs des nations les gouvernent en maitres ; les grands ont sur elles une autorité souveraine. Il n'en doit pas être ainsi parmi vous : le premier parmi vous, ce sera votre serviteur ». MATTHIEU XX, 25-27.

THÈSE

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE MONTAUBAN

en mai 1906

PAR

ROGER DE VISME

Bachelier ès-lettres

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE



GENÈVE
IMPRIMERIE ROMET, 26, BOULEVARD GEORGES FAVON

1906

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Faculté de Théologie Protestante de Montauban

Professeurs :

MM. C. Bruston, ✻, I. ❦, *Doyen.*	Exégèse et critique de l'A. T.
A. Wabnitz, ✻, I. ❦	Exégèse et critique du N. T.
E. Doumergue, I. ❦	Histoire ecclésiastique.
F. Leenhardt, I. ❦	Philosophie et Sciences.
F. Montet, A. ❦	Grec du N. T. et Patristique.
H. Bois, A. ❦	Théologie systématique.
L. Maury, A. ❦	Théologie pratique.
A. Westphal, A. ❦	Théologie biblique et Histoire des Religions.

J. Monod, ✻, I. ❦, doyen honoraire.

Examinateurs :

MM. E. Doumergue, ❦, *président de la soutenance.*
A. Wabnitz, ✻, I. ❦.
L. Maury, A. ❦.

La Faculté ne prétend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières du Candidat.

INTRODUCTION

« Jusqu'à aujourd'hui, chaque fois qu'on lit Moïse, un voile reste sur leur cœur[1] ». « Ces paroles, dites autrefois au sujet de Moïse par l'apôtre Paul, peuvent aujourd'hui s'appliquer à lui-même. Pour les uns Paul est une haute, une étonnante autorité et même un saint. Pour les autres il n'est qu'un nom, une collection de souvenirs vides et de paroles à moitié oubliées, qu'ils ont, à grand peine et à contre-cœur, apprises dans leur enfance. Rares sont ceux qui le connaissent vraiment, extrêmement rares ; et encore sont-ils des érudits et des théologiens[2]. » Ces quelques lignes, écrites par un théologien, homme d'expérience, ont été pour nous un encouragement. Qu'elles soient notre excuse d'avoir entrepris une étude sur l'apôtre Paul. Car, après tant de volumes écrits par des hommes de génie sur ce même sujet, que pourrons-nous dire de nouveau ? Rien certainement pour ces quelques théologiens érudits qui connaissent l'apôtre Paul. Mais n'étant pas nous-même de ces privilégiés, nous avons trouvé dans notre étude l'occasion de soulever un peu le voile qui nous cache l'apôtre Paul.

[1] 2 Co. III, 15. — [2] H. Weinel, « Paulus », p. 1.

Puissent ces quelques pages rendre le même service à quelqu'un d'autre.

Nous voudrions étudier l'action exercée par l'apôtre Paul ; non pas dans ses résultats — ce qui reviendrait à étudier l'œuvre accomplie par l'apôtre — mais dans sa puissance et dans les motifs intimes qui l'ont amené à excercer cette action et qui ont déterminé les moyens par lesquels il l'a exercée. L'apôtre Paul est peut-être — après Jésus-Christ — l'une des individualités dont l'influence sur l'histoire de la race humaine a été la plus puissante. Etudier les conditions diverses dans et par lesquelles cette puissance s'est réalisée nous a paru intéressant ; surtout afin de déterminer quelles en furent les conditions personnelles intimes et de justifier Paul — si possible — des accusations portées contre lui de fanatisme et d'ambition personnelle.

« Mais ceux qui le connaissent voient croître à leurs yeux et s'élever toujours plus haut la stature de ce tisserand et de ce scribe. Ils sentent que là souffrit, lutta et fut victorieux un homme, qui imprima sur de nombreux siècles le cachet de son âme et avec la personnalité duquel nous sommes encore en lutte, comme ceux qui le virent de leurs yeux et qui entendirent ses paroles pénétrantes[1]. » Ainsi continuent les lignes que nous citions en commençant. Elles n'expriment — hélas ! — que trop justement l'expérience que nous avons faite. Nous avons vu grandir la stature de l'apôtre, nous l'avons vu nous dépasser et prendre à nos yeux des proportions immenses. Nous nous sommes senti de plus en plus incapable de saisir sa personnalité si complète et si riche. Nous nous sommes aperçu que nous manquions de sens pour le comprendre et l'apprécier. Comment un être à un état inférieur pourrait-il juger ou même seulement décrire un être qui lui est supérieur ? L'antique principe de justice, « être jugé par ses pairs », est vrai. Il n'y a de jugement juste qu'à cette condition. Le peintre, qui fait un portrait, ne peint pas seulement son modèle, il se

[1] Weinel, « Paulus », p. 1. Voir aussi A.-M. Fairbairn, « The Philosophy of the Christian Religion », p. 440.

peint lui-même dans son œuvre. Nous n'avons certainement pas évité cet écueil. Et pourtant nous espérons que, malgré le voile d'ombre que notre insuffisance jettera sur l'apôtre Paul, sa personnalité lumineuse brillera et éclairera. Nous espérons que sa puissance percera partout à travers le misérable accoutrement dont nous l'aurons revêtu. Nous nous réjouirons toutes les fois qu'on nous dira : Vous l'avez calomnié ; il est beaucoup plus grand et plus beau que vous ne l'avez fait [1].

[1] Nous n'avons pas voulu entrer dans la question de l'authenticité des Epîtres de Paul ; nous avons accepté les résultats généralement considérés comme acquis, et nous admettons : comme authentiques : I et II Thessaloniciens, Galates, I et II Corinthiens, Romains, Colossiens, Ephésiens, Philémon, Philippiens — à titre consultatif et sous toutes réserves : I et II Timothée, Tite.

CHAPITRE I

Les prétentions de l'apôtre Paul. Quels motifs leur a-t-on supposés ?

§ 1. — Les prétentions de l'apôtre Paul.

La place que tient l'apôtre Paul dans l'histoire de la religion chétienne a souvent paru extraordinaire. Comment se fait-il que cet homme qui n'a, peut-être, pas une seule fois rencontré Jésus pendant son ministère terrestre, en vînt à déborder et à supplanter l'influence des Douze choisis et instruits par Jésus lui-même ? L'étrangeté de ce fait fut certainement l'une des raisons pour lesquelles la masse des Chrétiens des premiers siècles remit instinctivement les choses dans leur état normal et attribua à l'apôtre Pierre l'œuvre et l'influence exercées par Paul. Les méthodes historiques modernes, rétablissant la réalité des faits, ont rendu à chacun la part d'action qui lui revient. L'apôtre Paul a repris la place principale, à laquelle lui donne droit le rôle essentiel qu'il joua lors de la fondation de l'Eglise chrétienne[1]. Cette juste réhabilitation de l'apôtre ne manqua pas de faire surgir à nouveau une race de « Pauliniens », à laquelle Paul pourrait, peut-être non sans raison, renouveler les reproches qu'il adressait déjà aux Corinthiens[2]. Ces protestations n'ont pas suffi. Car, malgré leur

[1] Harnack, « Das Wesen des Christentums », p. 110.
[2] 1 Co. I, 12-16.

parfaite sincérité évidente, elles se trouvent, à un certain point de vue, contredites par l'attitude générale de Paul dans ses épîtres. Refusant un rôle qu'il estime ne pas être en droit de jouer, il ne renonce cependant pas à occuper, parmi ses contemporains, une situation très importante. Paul ne fut pas de ceux qui cherchent à passer inaperçus et à se faire oublier. Nature esssentiellement active, il conçut sa vie comme un moyen qui lui était donné d'agir, d'accomplir une œuvre, de laisser une trace derrière lui. Quelle est cette tâche qu'il se propose ? Quelle en est l'extension dans le monde ? Et quelle en est la profondeur ?

« Si une secte juive est devenue l'Eglise chrétienne de tous les peuples civilisés, cette œuvre-là s'est faite après Jésus » ; elle s'est faite en effet (c'est Renan qui l'a dit) « par les travaux et la prédication de Paul[1]. » Sans admettre ici le sens complet de cette affirmation, nous en reconnaissons la vérité en ce qui concerne la réalisation pratique du principe universel contenu dans le christianisme.

Le champ d'action des Douze était pratiquement limité à la nation juive, et même à la partie de cette nation qu'ils pouvaient atteindre sans sortir de Palestine. En principe ils admettaient l'entrée des païens dans la communauté chrétienne ; mais comme à titre d'exception et seulement à certaines conditions, qui faisaient de la conversion d'un païen chose peu facile et rare. En somme ils ne mettaient pas d'entraves à l'expansion de la foi chrétienne hors de la Palestine et des limites de la nation juive ; mais ils ne faisaient rien pour la favoriser.

Quelle différence entre cette attitude des Douze et celle que prend l'apôtre Paul immédiatement après sa conversion ! Ce n'est plus en hésitant ni par exception qu'il veut accepter les païens dans la communauté chrétienne. Il reçoit et accepte sans l'ombre

[1] Stapfer, « Jésus-Christ », vol. III, p. 329, cité par J. de Visme. — Même affirmation : Harnack, « Das Wesen des Christentums », p. 110 ss. et Wellhausen, cité par Harnack, p. 111.

d'une hésitation, « sans consulter ni la chair ni le sang », la vocation d'« apôtre des Gentils », la mission spéciale d'annoncer l'Evangile parmi les païens[1]. Ce qui, pour les autres, n'était qu'une exception, il en fait la règle et le but de sa vie.

Sans renoncer à la conversion du peuple juif, auquel il reconnut toujours un droit de priorité à la prédication de l'Evangile, il fut le premier à entreprendre sérieusement et directement la conversion du monde païen. Ce n'est plus aux Juifs de Palestine, ni même à ceux de la « dispersion » qu'il doit prêcher l'Evangile, mais à « toutes les nations ». Il se doit « aux Grecs et aux Barbares, aux savants et aux ignorants[2] ». Son œuvre n'a plus pour limites que celles du monde habité. Assurément il ne se rend pas compte de l'extension qu'il lui donne ainsi; les limites du monde sont pour lui celle de l'Empire Romain, ou peut s'en faut. Mais le principe est là : il faut que l'Evangile soit prêché à toute créature humaine. Et acceptant cette tâche immense, Paul a l'ambition de la remplir lui-même, ou, tout au moins, d'en réaliser tout ce que lui permettront ses forces.

Son plan d'attaque n'est pas moins ambitieux que son principe. Absolument certain du succès de son entreprise, il la saisit dans son ensemble, et le plan selon lequel il en conçoit l'exécution présente, du premier coup, une ampleur qui étonne. Il prend pour modèle, pour type de la nouvelle humanité qu'il veut fonder, la plus grande organisation sociale qui ait jamais existé : l'Empire Romain. Il conçoit le projet, qui à tout autre eût paru folie, de transformer le Christianisme naissant en une organisation calquée sur celle de l'Empire. C'est pourquoi, quittant la ville d'Antioche, où Juifs et païens à évangéliser ne manquaient pas, il entreprend l'évangélisation de l'Empire. Il commence par les provinces les moins éloignées de la Palestine, la Cilicie, la Syrie, la Galatie et les diverses provinces d'Asie-Mineure. Il a soin de faire porter ses efforts, autant que les circonstances le lui permettent, sur les villes

[1] Gal. I, 16.
[2] Ro. I, 5, 14.

les plus importantes et spécialement sur les centres de gouvernement romain[1].

Il passe bientôt en Europe, où il crée en divers endroits (Philippes, Thessalonique, Athènes, Corinthe, etc.) de petites communautés chrétiennes qui sont les premiers éléments du grand organisme dont il a conçu le plan. Et enfin, pour couronner son œuvre, pour mettre la clef de voûte à la cathédrale qu'il construit, il va à Rome afin d'y instituer, au centre même de la puissance païenne, une église chrétienne, témoignage de la puissance universelle de Christ.

Evangéliser le monde entier, Juifs et païens, Grecs et barbares, telle est la tâche qu'il se propose d'accomplir. Il prend au sérieux l'universalité du christianisme, et a l'incroyable ambition de réaliser la magnifique vision qu'il a du monde entier sauvé par la miséricorde de Dieu : « De même que vous, païens, avez été autrefois rebelles à Dieu, et que maintenant vous avez obtenu miséricorde par suite de leur rébellion (celle des Juifs) ; de même, ils ont été maintenant rebelles, afin que par la miséricorde qui vous est faite, eux aussi obtiennent maintenant miséricorde. Car Dieu a enfermé tous les hommes dans la rébellion pour faire miséricorde à tous[2] ».

Si des prétentions de Paul à l'extension de son œuvre, nous passons à ses prétentions en intensité et en profondeur, nous devons reconnaître que nous avons à faire ici encore à une ambition considérable.

Paul, dit Renan, avait sur les petites communautés chrétiennes qu'il avait fondées « un pouvoir absolu »[3]. Il nous serait assez difficile de mettre en doute cette affirmation. Paul, apôtre et fondateur des communautés, avait bien la prétention d'y être le maître. Ces prétentions lui furent très vivement contestées, mais il les maintint. C'est lui qui règle les rapports de la communauté

[1] Ramsay, « The Church in the Roman Empire ».
[2] Ro. XI, 30-32. — [3] Renan, « Paul », p. 327.

et de ses membres avec la société extérieure. C'est lui surtout qui règle la vie intérieure de la communauté. Recevant par ses amis des nouvelles fréquentes de ce qui se passe dans les églises, il donne des conseils, il approuve, il blâme, il juge ; il ordonne et il défend. Il menace même et peut le faire, car sa puissance n'est pas sans sanction : « Qu'aimez-vous mieux, que j'aille vers vous avec la verge, ou avec amour et dans un esprit de douceur [1] ? » Quelle est cette « verge » dont il menace ? Est-ce la réprimande publique suivie de l'anathème ? Est-ce cette exclusion de la communauté dont il parle aux Thessaloniciens : « Si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous vous disons dans cette lettre, notez-le et n'ayez point de relations avec lui [2] ? » Ou bien serait-ce encore ce châtiment terrible désigné par ces termes : « Livrer à Satan [3] ? » Qu'était-il exactement ? Une condamnation à mort, comme on l'a prétendu [4] ? Il est impossible de le déterminer avec certitude et par conséquent de savoir si Paul s'attribuait sur les membres des communautés un droit de vie et de mort.

Il s'attribuait, en tout cas, le droit — sollicité d'ailleurs par des questions — de pénétrer dans leur vie de famille et de leur donner de nombreux conseils qui, de sa part, sont aussi puissants que des ordres. Il parle longuement de la question du mariage. Il donne divers conseils sur la situation que doit prendre une femme dans la communauté et dans la famille. Il exprime son avis sur les rapports qui doivent exister entre mari et femme, entre parents et enfants, maîtres et serviteurs.

Il ne se fait pas faute non plus de donner des règles nombreuses de morale individuelle. Nous n'essayerons pas de les énumérer. Nous rappellerons seulement ce fait : on a pu dire que les deux épîtres aux Corinthiens posaient les fondements de la morale chrétienne.

Mais le fait caractéristique de la morale de Paul n'est pas tant l'idéal qu'elle propose, que l'insistance avec laquelle il fait péné-

[1] 1 Co. IV, 21. — [2] 2 Ths. III, 14.
[3] 1 Co. V, 5. 1 Tm. I, 20. — [4] Renan, Wrede.

trer cet idéal jusqu'au fond du cœur. Il ne se contente pas d'une morale pharisaïque qui règle l'acte extérieur; il veut la pureté et la droiture du cœur. Le commandement de la loi véritable n'est pas: « Tu ne feras pas... »; il est: « Tu ne convoiteras pas ». C'est pourquoi l'apôtre, servi par un instinct et une connaissance psychologique merveilleuse, pénètre jusqu'au fond des cœurs et des consciences, y découvre et y dénonce la haine, l'orgueil, l'égoïsme et tous les péchés du cœur mauvais. Et comme morale positive: « Toute la loi, dit-il, se résume dans cette seule parole: Tu aimeras ton prochain comme toi-même [1] ». Il prétend donc faire pénétrer son influence jusqu'au principe même des actes, jusqu'au cœur, à la conscience morale.

Ses prétentions d'action s'étendent aussi sur la vie intellectuelle. Sa pensée puissante et riche a créé un système qu'il voudrait voir adopté par tous ceux à qui il s'adresse.

Il voudrait les voir tous dans un même sentiment et « une même pensée [2] », et il voudrait que cette pensée fût la sienne. Et surtout il estime qu'il n'existe qu'une seule seule théologie chrétienne, qu'un seul « Evangile ». C'est celui qu'il a annoncé, « son Evangile ». Mais par là il entre encore dans un domaine plus intime de la vie humaine, dans celui de la vie religieuse, de la vie de l'âme avec Dieu. « Paul, a-t-on dit, considère sa propre expérience spirituelle comme un type universel et il juge toute autre forme d'enseignement chrétien par sa conformité avec son Evangile [3]. » Cette affirmation « a sa part de vérité », et détermine nettement le rôle très important que Paul prétend jouer dans la vie religieuse des chrétiens. Pourrions-nous, d'ailleurs, nous en étonner? Le but final de l'action que veut exercer Paul n'est-il pas de pénétrer jusqu'à la vie religieuse de chaque individu et de la transformer?

Transformer la vie la plus intime de chaque individu, le centre même de sa vie, afin de le transformer tout entier, telles sont les prétentions de Paul. Et pour atteindre ce but plus sûrement, il ne

[1] Gal. V, 14. 1 Co. XIII. Ro. XIII, 8. 1 Tm. I, 5. Php. IV, 8.
[2] 1 Co. I, 10. Php. II, 2. — [3] Paterson, « Paul », p. 18.

se contente pas de donner une loi — qui toujours peut être tournée, — il donne un modèle vivant : « Soyez mes imitateurs et regardez à ceux qui se conduisent suivant le modèle que vous avez en nous[1]. » Ce conseil ou même cet ordre il le répète à plusieurs reprises. Et ainsi se donnant lui-même comme exemple à suivre, comme modèle à imiter en toute chose, Paul exerce une action plus enveloppante qu'aucune loi. C'est une individualité riche et complète qui exerce sur une autre son influence dominanatrice. Il y a action de l'homme tout entier sur l'homme tout entier.

§ 2. — Quels sont les motifs supposés à ces prétentions ?

On a souvent supposé aux prétentions de l'apôtre Paul deux motifs principaux : le fanatisme et l'ambition personnelle.

Paul, a-t-on dit, est un fanatique. C'est un homme qui croit avoir reçu, par une révélation spéciale de Dieu, le don de la vérité parfaite et qui veut imposer cette vérité au monde entier. Cette supposition n'est pas sans fondement. Il y a, sans contredit, dans l'attitude de Paul, pour qui veut les y trouver, des traces caractérisées d'un tempérament fanatique. Qu'est-ce, en effet, que cet « Evangile » qu'il appelle le « sien », cette vérité sans erreur aucune qu'il annonce partout, dont il est l'apôtre ? C'est une vérité qui lui a été révélée directement par Dieu, à la formation de laquelle aucun être humain n'a travaillé, et que, par conséquent, aucun être humain n'a le droit de changer ou de modifier en aucune façon[2]. Lui-même, Paul, la transmet exactement telle qu'il l'a reçue, sans erreur et sans y apporter la moindre modification[3]. Cette vérité parfaite est nécessairement la vérité unique, celle qu'il serait impie de critiquer. C'est l'Evangile que Paul a prêché dans toutes les églises[4], le seul qui existe ; « Anathème est

[1] Php. III, 17. — [2] Gal. I, 10-12. — [3] 2 Co. II, 17. 1 Ths. II, 3.
[4] 1 Co. IV, 17.

quiconque annoncerait un autre Evangile![1] » Il n'existe aucun être qui ait quelque droit sur cette Vérité divine, ni Paul qui l'a annoncée, ni même un envoyé spécial du Ciel. C'est cette Vérité que doivent accepter tous les hommes et en laquelle toutes les pensées humaines doivent atteindre l'unité[2].

N'y a-t-il pas là tous les éléments du fanatisme? Et que pouvions-nous attendre d'autre d'un pharisien parfait, de Saul persécuteur des chrétiens? Ce qu'il fut avant sa conversion, il le resta après. Le fond de son être, sa nature entière et dominatrice ne pouvait être transformée. Il n'y eut que changement d'attitude, changement de Vérité. Mais serviteur aveugle de la Vérité juive ou de la Vérité chrétienne, l'homme resta le même, un fanatique[3].

Ceux qui arrivent à cette conclusion oublient-ils de remarquer le changement considérable qui survint dans l'attitude de Paul après sa conversion? Comptent-ils pour rien le fait que de persécuteur — attitude logique et normale d'un fanatique, — Paul accepta de devenir un persécuté? Ils l'expliquent par le changement des circonstances extérieures et non par le changement de l'attitude intérieure. Si cela lui eût été matériellement possible, Paul apôtre eût été persécuteur aussi bien que Saul pharisien[4].

L'apôtre Paul, ainsi jugé, apparaît donc comme un fanatique, objet et instrument d'une révélation divine qu'il est chargé d'imposer au monde par toutes les puissances de son être.

On a prétendu aussi trouver le motif intime des prétentions de Paul dans une immense ambition personnelle. La nature profonde de l'apôtre, celle qui détermine et explique son attitude, serait

[1] Gal. I, 7-8. — [2] 1 Co. I, 10. Eph. IV, 3.

[3] Wrede, « Paulus », p. 10. « Le métal propre de l'âme reste le même, non seulement de tempérament, que généralement les conversions ne transforment pas, mais aussi le noyau du caractère, de la personnalité morale toute entière. »

[4] Wrede, idem.

essentiellement orgueilleuse et dominatrice. Commander en tout, être, lui Paul, le maître partout, tel est le motif fondamental de son activité[1].

Quelque répugnance que nous inspire cette hypothèse, nous ne pouvons cependant pas refuser d'en examiner les fondements. Et, si nous entrons sincèrement dans le point de vue de ceux qui la soutiennent, nous serons obligés de reconnaître la force de leur position.

Est-ce que la simple lecture des épîtres — passablement superficielle, nous en convenons, — ne donne pas immédiatement l'impression d'un auteur ambitieux ? Le sujet principal — de la plupart d'entre elles, en tout cas — n'en est-il pas la personnalité de l'auteur lui-même ? — Trois des principales, celle aux Galates et les deux aux Corinthiens sont écrites tout spécialement pour affirmer et maintenir son autorité. L'épître aux Romains, moins explicitement, vise au même but. Les autres épîtres (Thessaloniciens, Philémon, Philippiens) ne sont pas moins remplies de sa personnalité. Ceux à qui elle est sympathique s'en réjouissent. Mais ceux à qui elle ne l'est pas s'irritent de rencontrer partout et toujours ce Paul. Ils le trouvent bien envahissant et bien autoritaire.

Il semble toujours que ce soit sur lui-même qu'il cherche à tourner les regards de ceux à qui il s'adresse. C'est lui-même, en toute chose (conduite, pensée, sentiment), qu'il propose comme modèle. C'est sur lui qu'il cherche à attirer l'affection des chré-

[1] Wrede, « Paulus », p. 13 ss. « Personne ne peut douter qu'une action comme celle-ci ne fût née d'un profond don de soi-même à son œuvre et d'un enthousiasme invincible. Mais celui qui dissèque les motifs prendra aussi en considération un mobile d'action fondamental personnel. Paul n'était pas exempt d'orgueil (naturellement sous couleur religieuse), et à cela s'ajoute, avec une véritable humilité à l'égard de Dieu, un inexprimable sentiment personnel, lequel n'a que peu en commun avec la modestie vulgaire, mais qui, en tout cas aussi, ne doit pas être confondu avec la vanité. Il « a travaillé plus qu'eux tous », mais aussi il le sait. Il est intéressé dans la mesure de l'œuvre accomplie, volontiers il revendiquerait des mérites spéciaux devant Dieu..., etc... »

tiens. Il leur rappelle, à tout instant, les souffrances qu'il a endurées pour eux et celles dont il est encore victime pour leur service. Il décrit l'œuvre considérable accomplie par lui. Il fait, à plusieurs reprises, une véritable apologie de lui-même. Il semble résister d'abord à la tentation de la faire, mais sa nature orgueilleuse a le dessus, il faut qu'il se montre et vante ses qualités et ses droits.

Son caractère autoritaire se fait surtout sentir dans l'attitude qu'il prend vis-à-vis de ses collègues [1]. Il en est excessivement « jaloux ». Il ne consent à partager son autorité avec personne. Il ne peut vivre avec un égal, il faut toujours que sa parole soit acceptée comme celle d'un maître; il faut que tous plient devant sa volonté ou se résignent à rompre. Il est d'un caractère cassant. Il se sépare de Jean, puis de Barnabas [2]. Il a l'esprit étroit; à l'esprit et à la civilisation grecs il se montre totalement fermé. Il ne comprend rien à la nature, ni à sa poésie, ni à sa beauté, ni à sa grandeur [3].

Tous ces traits sont autant d'ouvertures sur la personne intime de Paul, que nous apercevons telle qu'elle est : étroitement orgueilleuse, n'ayant d'intérêt que pour elle-même et démesurément ambitieuse et autoritaire.

C'est bien ainsi que le décrit Nietzsche : « la plus orgueilleuse et la plus autoritaire des âmes et en même temps l'esprit le plus superstitieux et le plus rusé. » Et si Paul parle de son incapacité à accomplir la Loi, c'est assurément qu'il la violait sur bien des points, mais surtout — c'était là son péché principal — par son ambition démesurée, par sa « soif extravagante de pouvoir [4] ».

§ 3. — Les motifs supposés sont-ils les vrais ?

Expliquer la personnalité de Paul, telle qu'elle s'est manifestée dans l'histoire, par le fanatisme ou l'ambition personnelle est chose

[1] 2 Co. XI, 2. — [2] Act. XIII, 13. XV, 36-37. — [3] Renan, Wrede, idem.
[4] Nietzsche, « Morgenröte », p. 64-68, cité par Weinel, « Paulus », p. 69.

faisable, puisqu'elle a été faite par des hommes intelligents et compétents. Ces hypothèses — car ce sont de simples inductions que l'on fait de l'extérieur pour comprendre l'intérieur — sont-elles satisfaisantes ? permettent-elles de comprendre la vie entière de l'apôtre Paul, dans toutes ses manifestations extérieures, actes et paroles ? Loin de là. Elles se trouvent au contraire en contradiction absolue avec un grand nombre de ces manifestations et surtout avec quantité de déclarations formelles de l'apôtre dans ses épîtres. Elles exigent donc une vérification attentive.

Remarquons d'abord que ces deux hypothèses, « fanatisme » et « ambition personnelle, » ne peuvent subsister côte à côte, ni se combiner. Elles sont exclusives l'une de l'autre. Un fanatique n'est pas et ne peut être un ambitieux. Si le but poursuivi est le triomphe de la « Vérité révélée » avant et par dessus tout, l'apôtre de cette Vérité reste au second plan, il s'immole lui-même à la cause qu'il défend. Il n'y a donc plus de place pour l'orgueil ni pour l'ambition personnelle ou l'autoritarisme.

Ou si, comme le supposent Nietzsche et d'autres, la « Vérité révélée » n'est, pour Paul, qu'un moyen de se rehausser lui-même, de s'imposer et de dominer personnellement, il n'y a plus là du fanatisme, mais simplement une passion de domination, qui, par instinct ou par ruse, choisit le moyen le plus direct pour arriver à ses fins.

Il serait donc nécessaire de choisir. Car il est impossible, comme le font certains critiques de Paul, d'accumuler à la fois contre l'apôtre les deux accusations de fanatisme et d'ambition[1].

Nous choisirons donc, s'il y a lieu; ou, s'il y a lieu, nous rejetterons comme fausses l'une et l'autre de ces hypothèses.

La question posée est : Qui est Paul dans sa nature, dans son caractère intime? Nous pourrions y répondre, comme on le fait généralement, par les déclarations que fait l'apôtre lui-même au sujet de ses désirs, de ses intentions, du but qu'il poursuit. Nous aurions vite fait par ce moyen de prouver que Paul n'est ni

[1] Renan.

un ambitieux ni un fanatique. Mais nos preuves et nos conclusions n'auraient aucune valeur aux yeux des critiques de l'apôtre. Car la première accusation dont ils le chargent — celle qui permet toutes les autres — est celle de « ruse », autre nom pour hypocrisie et mensonge.

Nous renonçons donc à juger Paul par ses propres déclarations; nous emploierons la méthode qui fut la sienne lorsqu'il disait des Corinthiens révoltés: « Je saurai non quelle est la parole, mais quelle est la puissance de ces orgueilleux [1] ». Nous étudierons quelle est la puissance de l'action exercée par Paul. Nous voudrions déterminer les moyens par lesquels elle s'est manifestée et ce qui en a été l'essence véritable et profonde. Et lorsque nous connaîtrons ainsi, dans ses moyens et dans son essence, ce que fut la puissance de Paul sur ses contemporains et à travers des siècles d'histoire, nous parviendrons tout naturellement à une connaissance vraie de l'individu lui-même qui exerça cette puissance et nous découvrirons quels furent les mobiles intimes de son action.

[1] 1 Co. IV, 19.

CHAPITRE II

Les moyens par lesquels Paul exerce sa puissance.

Pour transformer ses « paroles » en « puissance [1] », pour réaliser ses prétentions, l'apôtre se sert de deux moyens, il met en œuvre deux puissances: l'autorité traditionnelle et l'autorité personnelle.

§ 1. — L'autorité traditionnelle.

Les adversaires de Paul, tant chrétiens que Juifs, combattirent toujours son influence et le sens de son œuvre comme contraires aux traditions. L'apôtre aurait pu certainement en éprouver une légitime lassitude, et rejeter en bloc toute cette malencontreuse tradition, qui toujours se dressait comme un obstacle sur son chemin. C'est une tentation qui se serait présentée à bien d'autres, mais qu'il ne semble même pas soupçonner. Il connaît trop bien toute la puissance qu'il y a en réserve dans une tradition antique et respectée. Bien loin donc de jeter par dessus bord la tradition juive, il s'en empare et s'en sert à la fois comme d'une arme défensive et offensive. Lorsqu'il est attaqué au nom de la « Loi de Moïse », c'est sur le terrain même des Ecritures qu'il accepte la lutte, et c'est par les « Ecritures » qu'il se défend. Il est persuadé que sa prédication n'est pas opposée à la tradition juive, qu'elle

[1] 1 Co. IV, 20.

en est au contraire le but et le couronnement; il n'accepte donc pas qu'on les oppose l'une à l'autre, qu'on essaye de détruire son œuvre au nom de la tradition. Il ne veut pas renoncer à la puissance de persuasion que prendra sa prédication lorsque son accord complet avec les Ecritures sera établi. Il consacre à prouver cet accord de nombreux et très importants passages de ses épîtres[1]. Sa théologie, celle de l'épître aux Romains, repose presque toute entière sur des témoignages des Ecritures. Il la fait reposer fermement sur cette base traditionnelle, afin de la rendre inattaquable. On lui a souvent reproché d'avoir chargé la pensée chrétienne d'un pesant résidu de tradition juive[2]. Il l'a fait, afin de lui donner plus de force auprès de ceux à qui il s'adressait et pour qui les Ecritures étaient une autorité indiscutable. C'est pour mettre en œuvre cette puissance qu'il tranche bien des questions et qu'il aime à conclure un raisonnement par un « Il est écrit ».

Les Ecritures ne lui servent pas seulement pour défendre ou consolider sa prédication, elles sont aussi pour lui un moyen d'attaque, « l'épée de l'Esprit[3] ». Il est dit à plusieurs reprises dans les « Actes » que Paul parcourait le pays, « expliquant et démontrant par les Ecritures » que Jésus était le Christ et qu'il fallait qu'il souffrît et mourût et ressuscitât[4].

[1] Gal. III, 6 à IV, 31, etc.

[2] Lagarde, cité par Weinel, « Paulus », p. 2. « Paul nous a apporté l'Ancien Testament dans l'Eglise; il l'a placée, aussi complètement que possible, sous son influence. Il nous a procuré le bonheur de conserver l'exégèse pharisienne, qui a toujours tout prêt en poche ce qu'elle veut trouver dans les textes, puis se vante de rester fidèle à la lettre; Paul nous a fait hériter de la théorie juive de l'expiation et de tout ce qui en dépend; il a asservi nos esprits à la conception historique juive. Il a fait cela, malgré la vive contradiction des communautés primitives, qui, si juives qu'elles fussent, l'étaient pourtant moins que la pensée de Paul, et qui, au moins, ne considéraient pas le judaïsme raffiné comme un Evangile envoyé par Dieu. »

[3] Eph. VI, 17. — [4] Actes XVII, 2.

Et par ces démonstrations, fondées sur les Ecritures, il amenait la conviction et la conversion de bien des Juifs sincères.

Comment Paul se servait-il des Ecritures? Selon les méthodes ordinaires de son temps qu'on lui avait enseignées dans les écoles rabbiniques. On retrouve chez lui une dialectique ingénieuse et un art parfois subtil d'interpréter l'Ancien Testament[1]. De quelles parties des Ecritures fait-il principalement usage? Il s'en rapporte le plus souvent à la Loi et aux Prophètes et ne fait qu'un usage très restreint — exception faite pour les Psaumes — des « Ecrits » (Ketoubim), dont la puissance traditionnelle est moins forte auprès de ses compatriotes.

L'apôtre profite aussi, toutes les fois qu'il en a l'occasion, des usages juifs, et, en particulier, des assemblées dans les synagogues. Dans quelque ville nouvelle qu'il entre, c'est là qu'il se rend tout d'abord. Il y profite de l'occasion qui lui est offerte de parler en public et d'y annoncer Jésus-Christ par l'explication des Ecritures.

Les débuts de sa prédication semblent avoir pris, presque toujours — par le fait même qu'il s'adresse, le plus souvent, à des Juifs — la forme messianique. Il prouve que Jésus de Nazareth est le Christ, le Messie attendu. Il sait donc qu'il s'adresse à des hommes qui attendent le Messie, ou, d'une façon plus générale, qui ont subi la longue préparation de la tradition juive. Sans cette condition les Ecritures n'auraient, en effet, aucune puissance de persuasion. Elles ne vont pas sans l'« âme juive », façonnée depuis des siècles par la Loi et les Prophètes. Dans la mesure où l'apôtre fait appel à la tradition écrite dans les livres sacrés, il fait aussi appel à ce qui, de cette tradition, est écrit dans le cœur de ses compatriotes. C'est la rencontre de ces deux manifestations d'une même tradition qui forme l'arme puissante dont il se sert.

Auprès des chrétiens, Paul ne trouve pas le même appui. Peut-on même dire qu'il existait alors une tradition chrétienne?

[1] Encyclopédie des Sciences Religieuses. Sabatier : « Paul ».

Bien neuve assurément et à peine formée encore, elle se dessinait pourtant déjà dans les souvenirs de la vie du Maître, dans les enseignements et les institutions qu'il laissa après lui. Cette tradition puissante, sinon par son antiquité au moins par sa source, est une arme dont Paul ne manque pas de faire un fréquent usage.

Le « Il est écrit » est remplacé par le « Jésus a dit ». Cette seconde formule, pour des chrétiens et surtout pour ceux qui se rattachaient aux enseignements de Paul, est encore plus puissante que la première. L'apôtre s'efforce de soutenir son action par l'autorité même du Christ. Le souvenir des événements de la vie de Jésus possède une autorité qu'il met à profit. « Ayez, dit-il, les mêmes sentiments que Christ a eus, lui qui..... s'est anéanti lui-même, prenant la forme d'un serviteur et devenant semblable aux hommes..... ». L'humilité de Christ sera pour les Philippiens un modèle[1]. Nous voyons même que les discours des Actes, confirmés par les témoignages des épîtres[2], contiennent, comme un élément essentiel de sa prédication, le simple récit de la carrière terrestre de Christ[3]. Et les deux faits essentiels du ministère de Jésus, sa mort et sa résurrection, sont les deux piliers sur lesquels Paul édifie « son Evangile[4]. »

Les paroles du Maître ont la même puissance que ses actes. Lorsque Paul peut doubler ses ordres d'un ordre du Seigneur[5], lorsqu'il peut dire « le Seigneur a ordonné », il est certain d'obtenir l'obéissance. Aussi le fait-il toutes les fois qu'il le peut. Et lorsqu'il ne cite pas des paroles du Christ, il parle lui-même, mais « au nom du Seigneur[6] ». Il « prie » et « rend grâces » « au nom du Seigneur », il « déclare », « recommande » et « exhorte au nom du Seigneur ». Il donne au Seigneur sa place et une large place dans

[1] Php. II, 1-11. Ro. XV, 3-7. Eph. V, 1.
[2] Sabatier, « L'apôtre Paul », p. 86 ss. 3e édition.
[3] Actes XIII, 23 ss. — [4] Gal. II, 20, etc. — [5] 1 Co. V 10. 1 Co. IX 14.
[6] 1 Ths. IV, 2, 15. 2 Ths. III, 6-12. 2 Co. VIII, 8. Ro. XII, 1, XV, 30. 1 Co. I, 10, etc.

son œuvre, et par là communique à son action le prestige et l'autorité inhérents à tous les souvenirs concernant le Seigneur[1].

§ 2. — L'autorité personnelle.

L'apôtre Paul emploie l'autorité traditionnelle à l'égard des chrétiens aussi bien que des Juifs. C'est cependant sur ces derniers que ce mode d'autorité a le plus de prise et de puissance. A l'égard des chrétiens, il emploie plus volontiers et avec plus d'efficacité l'autorité personnelle.

Ce mode d'autorité est quelque chose d'infiniment complexe, difficile à décrire et presque impossible à saisir dans toutes ses manifestations. La puissance qu'une personnalité exerce sur une autre se manifeste jusque dans les détails infimes de la vie. Chaque fois que deux êtres doués de volonté se recontrent, il y a action et réaction de l'un sur l'autre. Mais le plus fort des deux exerce une action plus puissante, une autorité personnelle.

Nous ne nous étonnerons pas de voir la forte individualité de l'apôtre exercer une autorité personnelle considérable. Par quels moyens l'exerce-t-il ? Ne pouvant les énumérer tous, nous en choisissons trois groupes : il exerce une autorité par sa présence, sa hardiesse et sa persévérance.

Un homme présent s'impose en quelque mesure, par le fait même qu'il est là, présent corporellement, qu'il assiste à tout et peut prendre une part active aux événements. Paul le sait. Il donne à ce moyen d'action une grande importance et exprime souvent le vif désir de voir face à face ceux à qui il s'adresse. Il sait que sa présence excite le zèle des chrétiens, qu'elle est pour

[1] Paul accepte, en particulier, — pendant une partie de sa vie au moins — les notions eschatologiques de Jésus (voir *Revue chrétienne*, 1894, articles de A. Sabatier et de F. Godet). Il en tire les éléments d'une puissante action.

eux une cause d'enrichissement spirituel [1]. Son absence, au contraire, enhardit ses adversaires. « Quelques-uns, dit-il, se sont enflés d'orgueil comme si je ne devais plus aller vous voir... J'irai bientôt chez vous [2]. » Il estime qu'il ménage les Corinthiens, en différant sa visite [3]; « je vous supplie, dit-il, de ne pas m'obliger, quand je serai présent, à m'armer de cette hardiesse dont je compte bien faire preuve contre certaines gens... [4]. » Il peut se rire de ceux qui nient cette puissance ; il sait, lui, quelle force réside en sa seule présence et il en fera usage en toute occasion.

Mais Paul ne peut pas toujours être présent partout, c'est pourquoi il écrit des lettres. Il y exhorte et conseille les chrétiens ; surtout, dans la plupart d'entre elles, il se rappelle à leur souvenir. Ses lettres, nous l'avons remarqué déjà, n'ont rien d'impersonnel, la personnalité de l'apôtre les remplit. Leur but semble être moins d'instruire que de remplacer sa présence. Il les écrit faute de mieux et ne peut s'empêcher de s'écrier : « Je voudrais être présent parmi vous », ou de dire : « j'irai bientôt chez vous [5]. » Il voudrait qu'elles fussent un moyen de faire sentir sa présence ; il est « absent de corps, mais présent d'esprit [6] ». Il insiste sur le fait qu'il signe lui-même ses lettres : « Je vous salue, moi Paul, de ma propre main [7]. »

La présence d'un homme ne servirait à rien si cet homme était timide. Il le dit lui-même, il ne l'est pas ; et ses lettres en font foi. Il fait preuve toujours d'une hardiesse extraordinaire. Dans toute lutte, le plus hardi, le plus sûr de lui-même possède un grand avantage sur ses adversaires. Paul sait qu'une force apparente est déjà une force agissante. Aussi prêche-t-il avec hardiesse [8]. Il le dit, et nous pouvons en juger par le style de ses épîtres : « Nous vous déclarons expressément... », « Nous ordonnons à ces gens-là... », « J'ai prononcé mon jugement... » ; ou bien encore

[1] Gal. IV, 18. Php. II, 12. Ro. I, 10. — [2] 1 Co. IV, 18.
[3] 2 Co. I, 23. — [4] 2 Co. X, 2. — [5] Gal. IV, 20. 1 Co. IV, 18.
[6] 1 Co. V, 3. — [7] 1 Co. XVI, 21. Gal. VI, 11. Col. IV, 18.
[8] 1 Co. II, 2. Act. IX, 27, XIII, 46, XIX, 8.

au sujet de son enseignement : « Je sais... J'affirme... Je ne mens point... Je ne suis pas dans l'erreur[1]... ». C'est bien « avec une entière liberté[2] » qu'il parle. Dieu ne lui a certes pas donné « un esprit de timidité. » Et lorsque ses adversaires lui reprochent d'employer l'intimidation, il semble s'en excuser parfois, ou bien, au contraire, s'en servir comme d'une menace[3]. La hardiesse de l'apôtre prend aussi parfois la forme de l'ironie ou du dédain[4]. Elle prend encore aussi la forme d'attaques mêmes violentes contre ses ennemis. Il ne leur ménage pas les titres de blâme : « faux frères », « ouvriers trompeurs », « calomniateurs », « chiens », etc. Il dénonce le but qu'ils veulent atteindre et les mobiles de leur conduite comme indignes. « La condamnation de ces gens-là est juste. » Et aux accusations succèdent les menaces de châtiments divers[5].

Hardi dans ses paroles, il ne l'est pas moins dans ses actes. Nous le voyons exiger une réparation des magistrats de Philippes, résister à Pierre « en présence de tous[6] », parler sans le moindre embarras non seulement devant le Sanhédrin, mais aussi en présence des gouverneurs et des rois[7]. Et si ces divers récits ne semblent pas suffisants pour prouver que, ce qu'il était « en paroles », il l'était bien réellement aussi « dans ses actes, étant présent[8] », nous avons ses lettres qui sont bien des « actes » d'une fermeté et d'une hardiesse peu communes.

Il gardait vis-à-vis de tous une attitude d'indépendance absolue. Ne devant rien à personne ni matériellement, ni spirituellement, il est absolument libre de toute opinion humaine[9]. « Peu

[1] 2 Ths. III, 10. 2 Co. XIII, 2. 2 Ths. III, 12. 1 Co. V, 3.
[2] Php. I, 20. 2 Tm. I, 7. — [3] 2 Co. X, 9. Ro. XV, 15. 2 Co. X, 2.
[4] 2 Co. X, 2. 1 Co. IV, 8. Gal. II, 6. 2 Co. X, 12.
[5] Gal. II, 4. 2 Co. XI, 13. Ro. III, 8. Php. III, 2, 18. 1 Tm. VI, 5, I, 10. Gal. I, 7, IV, 17. Ro. XVI, 17. Gal. VI, 12. 2 Co. II, 17. Ro. XVI, 17. Eph. V, 6. Col. II, 4, 18. Ro. III, 8.
[6] Act. XVI, 35-40. Gal. II, 14. — [7] Act. XXIII, 3, XXVI, 24.
[8] 2 Co. X, 11. — [9] 1 Ths. II, 9. 2 Ths. III, 8, etc. Gal. I, 11.

m'importe, dit-il avec fierté, d'être jugé par vous, ou par aucun tribunal humain[1]. »

Présence et hardiesse de Paul n'inspireraient qu'une confiance bien passagère, si l'apôtre n'avait fait preuve toute sa vie d'une persévérance inlassable, d'une continuité d'action victorieuse de tous les obstacles.

Il peut mettre ses adversaires au défi de trouver en lui de la contradiction. « Les résolutions que je prends sont-elles prises à la légère en sorte qu'il y ait en moi le oui et le non ? Aussi vrai que Dieu est fidèle, la parole que nous vous adressons n'est pas tantôt oui, tantôt non[2]. » Son enseignement participe à cette fixité absolue. Il annonce l'Evangile ; or, il n'y a qu'un Evangile et « si quelqn'un, dit-il, fût-ce moi-même, vous annonce un autre Evangile, qu'il soit anathème[3]. »

Et c'est, d'une manière générale, dans l'effort de sa volonté que l'apôtre manifeste sa persévérance. Ce qu'il dit de sa conduite à Jérusalem, « nous ne leur cédâmes pas un instant[4] », peut être pris comme une peinture de toute sa vie. En face des Douze et des chrétiens judaïsants, il montre une volonté ferme, jamais en défaut. Avec la chaleur de la lutte, la force de sa volonté s'accroît. Lorsque l'orage s'éloigne, l'apôtre se montre plus calme et plus modéré, mais sa volonté est toujours là. Elle perce encore à travers le calme comme pour prévenir de nouvelles attaques. Il souffre de la lutte, mais ne transige pas. Il attend avec angoisse les conséquences de sa fermeté, mais ne la regrette pas[5].

Sur les épîtres de la captivité, nous trouvons comme un voile de tristesse et de mélancolie, trace de l'épreuve. La volonté fou-

[1] 1 Co. IV, 3. Gal. I, 10. — [2] 2 Co. I, 17.

[3] Ro. II, 16, XVI, 25. 2 Co. XI, 4. 2 Tm. I, 14. Gal. I, 7.

S'il est possible de parler de « l'histoire de la pensée de Paul » (A. Sabatier), c'est à un point de vue tout moderne et scientifique. La pensée de l'apôtre, son enseignement, toujours identique à lui-même dans ses points essentiels, dut apparaître à ses contemporains parfaitement un.

[4] Gal. II, 5. — [5] 2 Co. II, 3 et 12.

gueuse de Paul semble émoussée ; mais une autre force la remplace : une volonté faite plus entièrement encore de foi en Dieu et en son Sauveur.

« Nous sommes toujours pleins de confiance [1] », dit-il déjà aux Corinthiens. Et un peu plus tard aux Romains : « Je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les dominations, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni les puissances, ni hauteur, ni profondeur, ni aucune autre créature, ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu [2]. » Et après des années d'emprisonnement et d'épreuve, il dit encore : « J'ai cette ferme espérance, que je ne serai rendu confus en rien [3] ».

Autour d'un individu qui peut parler ainsi se grouperont toujours quantité d'hommes, dont la personnalité est moins ferme. La nature humaine a besoin d'une forte unité; lorsqu'elle ne la trouve pas en elle-même, elle l'accepte des autres.

L'apôtre Paul ne se contente pas d'employer l'autorité que possède naturellement une personnalité telle que lui ; il travaille en outre à la fortifier et à la développer par divers moyens et surtout par des appels à la tradition et à l'approbation intime de cenx à qui il s'adresse. Comme il le fait dans l'intérêt de son enseignement, il emploie, pour fortifier son ascendant personnel, la tradition juive et la tradition chrétienne. Aux Juifs il se présente comme l'un des leurs ; aux chrétiens, comme un chrétien lui-même et comme un apôtre.

Il lui arrive plus d'une fois de faire usage de son titre de Juif et même d'énumérer en détail tous les privilèges que ce titre lui concède : « de la race d'Israël, de la tribu de Benjamin, Hébreu, fils d'Hébreu,... Pharisien... [4] ». Il sait que tous ces titres lui assurent un crédit considérable auprès d'un bon nombre de ses contemporains. En certaines occasions, le seul fait qu'il parle la

[1] 2 Co. V, 6. — [2] Ro. VIII, 38.
[3] Php. I, 20 et 2 Co. VI, 4-10. Php. IV, 11.
[4] Php. III, 4. Gal. II, 15. 2 Co. XI, 22.

langue hébraïque est déjà, pour lui, un moyen de prise sur ses auditeurs [1].

Mais c'est surtout de la tradition ou plutôt des idées reçues parmi les chrétiens qu'il tire, pour lui-même, le plus d'autorité.

Chrétien lui-même, n'a-t-il pas le droit de parler aux autres en égal ? C'est pourquoi il maintient et affirme son titre : « Si quelqu'un est à Christ, nous aussi nous sommes à lui [2] ». Et très souvent dans ses lettres, lorsqu'il mentionne les privilèges des chrétiens, il se compte parmi eux : « A chacun de nous la grâce a été donnée » ; « j'estime avoir moi aussi l'esprit de Dieu [3] ».

Mais il a, parmi les chrétiens, un autre titre : il est apôtre. « Paul apôtre », voilà ce que nous savons dès les premiers mots de la plupart de ses lettres [4]. Et c'est bien intentionnellement que Paul met ce titre en avant et qu'il avertit immédiatement ses lecteurs de son droit à le porter. C'est celui, de tous ceux qu'il peut porter, auquel il attache le plus de prix. C'est pour le revendiquer qu'il écrit l'une de ses épîtres les plus éloquentes, celle aux Galates [5]. Et les attaques continuant, il consacre, dans les épîtres suivantes, de puissantes plaidoiries à la défense de ses droits d'apôtre. Il l'est « non de la part des hommes, ni par aucun homme, mais par Jésus-Christ et Dieu le Père [6] ». Qui donc osera lui contester ce titre qui lui vient d'une vocation directe de Dieu [7] ? Il en remplit la condition principale : il a « vu Jésus [8] ». Les Douze ont reconnu officiellement sa mission. Et si l'on veut des preuves de son apostolat, l'œuvre accomplie par lui n'en est-elle pas une suffisante : « Ne suis-je pas apôtre ?..., s'écrie-t-il avec indignation ; et si pour d'autres je ne le suis pas, je le suis au moins pour vous, car vous êtes le sceau de mon apostolat [9] ». Lui oppose-t-on l'autorité

[1] Act. XXII, 2. — [2] 2 Co. X, 7.
[3] 2 Co. III, 18, IV, 6. Ro. V, 2, XV, 1, etc. Eph. IV, 7. 1 Co. VII, 40.
[4] Gal. 1 Co. 2 Co. Ro. Eph. Col. I, 1. 1 et 2 Tm. Tt. I, 1.
[5] Gal. I, 6 à III, 5. — [6] Gal. I, 1. — [7] Gal. I, 15.
[8] 1 Co. IX, 1. — Cf. H. Monnier, « Notion de l'apostolat », p. 64.
[9] 1 Co. IX, 2.

des autres apôtres : « Ils sont ministres de Christ? (je parle comme un insensé), je le suis davantage[1] ». Paul défend son titre, il revendique aussi tous les droits qui en dépendent. L'apostolat est la plus haute situation dans l'Eglise, c'est donc à la plus haute autorité qui existât dans l'Eglise primitive que Paul prétend.

Il recommande sa propre personnalité non seulement par ses qualités traditionnelles extérieures, mais aussi par ses qualités intérieures. Il fait appel aux diverses facultés psychiques de ceux sur lesquels il veut agir.

Il fait appel, en un certain sens, à leur intelligence, cherchant toujours à se présenter à eux comme un homme doué de bon sens et d'intelligence. Les lettres qui nous restent de lui nous prouvent le succès avec lequel il mit en œuvre les hautes facultés dont il était doué. Il discute, il raisonne, il prouve selon toutes les formes rationnelles. « Je préfère, dit-il, prononcer cinq paroles avec toute mon intelligence que dix mille en langues inconnues[2] ».

Il cherche à conquérir l'affection des chrétiens. La force de l'affection est l'une de celles sur lesquelles il a le plus compté. Il déploie à l'acquérir une ardeur et une ingéniosité sans pareille, que peut seul lui suggérer un amour passionné des âmes. Il leur rappelle les préoccupations constantes qu'il a à leur sujet, la place immense que prend dans sa vie le souci de tout ce qui les concerne. Il est solidaire de leurs joies et de leurs tristesses : « Qui est faible, que je ne le sois? Qui vient à broncher, que je n'en aie la fièvre ?[3] »

Il parle de tout ce qu'il a fait pour eux, du dévouement inlassable qu'il leur a témoigné, de son désintéressement, des dangers qu'il a courus, des souffrances qu'il a endurées, bref, de toutes les preuves d'amour qu'il leur a données. En réponse à cet amour, il demande l'amour de ceux qu'il aime si profondément. « Oh Corinthiens ! notre bouche s'est ouverte pour vous, notre cœur s'est élargi. Vous n'y êtes point à l'étroit, mais c'est votre cœur qui s'est rétréci pour nous. Rendez-nous la pareille (je vous parle

[1] 2 Co. XI, 23. — [2] 1 Co. XIV, 18. — [3] 2 Co. XI, 29.

comme à mes enfants), élargissez aussi votre cœur[1] ». Car ils sont ses « enfants » et lui il est leur « père[2] ». Ils le savent bien, ils l'ont reconnu déjà. Ils avaient naguère pour Paul une très vive affection ; qu'ils lui restent fidèles[3]. De l'affection ainsi conquise, Paul se sert, dans tous les détails de son ministère, comme d'un puissant moyen d'action. Nombreux sont ceux qui agissent par affection pour lui[4]; il s'en réjouit et en sollicite, à tout instant, des témoignages[5].

« Nous nous rendons, dit Paul, recommandable à toute conscience d'homme[6] ». Voilà un autre témoignage qu'il appelle en sa faveur, celui de la conscience morale. Il le sollicite essentiellement par la vie qu'il mène au milieu des églises. Il en ravive le souvenir dans ses lettres, rappelant combien sa « conduite est pure, juste, irréprochable[7] ». Il fait de sa vie morale plusieurs apologies, même détaillées; sa patience en toute circonstance, sa douceur, sa fidélité et sa véracité dans la prédication de l'Evangile ne peuvent lui valoir que des approbations[8]; c'est pourquoi ceux qui le connaîtront dans leur conscience, « auront une grande confiance en lui[9] ».

L'intensité de sa vie religieuse, ses espérances, sa foi, toutes les manifestations extérieures par lesquelles elle s'exprime, sont aussi un puissant moyen d'inspirer confiance et de prendre un ascendant sur ceux qui en sont témoins. Or les manifestations de la vie religieuse intense que possédait l'apôtre sont innombrables dans ses lettres, comme elles devaient l'être dans la pratique de son ministère. « Christ est ma vie, » telle est bien l'affirmation qui décrit d'un seul trait toute la vie intime de Paul aux yeux de ses contemporains. Il proclame, en toute circonstance, sa foi inébranlable, son assurance parfaite devant Dieu, les espérances merveil-

[1] 2 Co. VI, 11-13. — [2] Gal. IV, 19-20. 1 Co. IV, 15.
[3] Gal. IV, 12 ss. — [4] Php. I, 16. — [5] Php. II, 2.
[6] 2 Co. IV, 2. 2 Co. VI, 3-4. — [7] 1 Ths. II, 10.
[8] 2 Ths. III, 7. 2 Co. I, 12. 1 Co. IV, 2, 12. 2 Co. I, 12, VI, 4.
[9] 2 Co. V, 11.

leuses qui font la force et la joie de sa vie : « Nous nous glorifions de l'espérance de la gloire de Dieu[1]. » Il ne manque pas de rappeler aussi des preuves plus personnelles de cette vie intime, même les plus extérieures, le parler en langues et la puissance miraculeuse[2]. Il en arrive même, poussé par les attaques violentes de ses adversaires, à soulever, comme à regret, un coin du voile qui cache sa vie la plus intime avec Dieu. « Faut-il se glorifier ? Cela n'est pas bon sans doute : mais j'en viendrai pourtant aux visions et aux révélations du Seigneur...[3] » Et ainsi cette affirmation : « nous nous rendons recommandable à toute conscience d'homme», peut s'entendre non seulement de la conscience morale, mais aussi de la conscience la plus intime de la vie religieuse.

§ 3. — L'autorité de l'apôtre Paul.

Ces deux moyens, tradition et ascendant personnel, qu'emploie Paul pour exercer une action sur ses contemporains, ont ceci de commun, qu'ils sont tous deux des moyens « d'autorité ». Ils répondent à la définition ordinaire : « L'autorité est tout ce qui détermine une action ou une opinion par des considérations étrangères à la valeur intrinsèque de l'ordre donné ou de la proposition énoncée[4]. » Paul, en effet, annonce l'Evangile ; il veut le faire accepter par ses contemporains. Or déterminer cette acceptation par la puissance de la tradition ou par l'ascendant personnel, c'est bien faire acte d'autorité ; car ces deux moyens sont étrangers à l'essence même de la vérité proposée, de l'Evangile que Paul annonce.

Complétons cette définition par ce que dit Vinet sur le même sujet[5] : « La foi d'autorité, dit-il, est la croyance que nous accor-

[1] Ro. V, 2. — [2] 1 Co. XIV, 18. Ro. XV, 19. — [3] 2 Co. XII, 1.
[4] Scherer, *Revue de Théologie de Strasbourg*, 1er août 1850.
[5] Vinet, « Discours », p. 340.

dons à certains faits, sur le témoignage de personnes que nous jugeons sincères et bien informées.... Elle repose sur deux bases qui doivent l'honorer à nos yeux : la foi à l'intelligence et la foi à la moralité. Mais, si tel est le principe, voyons l'application... Dans beaucoup de cas, dans le plus grand nombre peut-être, elle n'est pas juste. Quand il s'agit d'une opinion spéculative, l'assentiment du plus grand nombre est déterminé par l'ancienneté de l'opinion, par le nombre de ceux qui la soutiennent, quelquefois (singulier contraste !) par sa nouveauté, par l'isolement de ses partisans; dans bien des cas par le nom des chefs de cette opinion, par le bruit qu'elle fait dans le monde, par l'audace avec laquelle elle se produit, puis encore par son obscurité, ou par le peu de souci qu'elle semble avoir de se propager. »

De cette description de ce qu'est la « foi d'autorité, » tirons une notion de l' « acte d'autorité ». Nous retrouvons tous les modes par lesquels s'est exercée l'autorité de Paul. « Ancienneté de l'opinion, nombre de ceux qui la soutiennent, » c'est-à-dire puissance de la tradition. Mais surtout : « nom des chefs de cette opinion ; » c'est-à-dire autorité personnelle sous toutes ses formes. C'est surtout sur cette forme de l'autorité qu'insiste Vinet. Il en montre la légitimité, en principe, puisqu'elle repose sur la foi à l'intelligence et à la moralité. « Partout où surgit une personnalité où l'on voit, où l'on croit voir quelque trait de l'idéal qu'on porte en soi, une grandeur supérieure, cette personnalité en groupe d'autres autour d'elle, toutes prêtes à la servir avec désintéressement, et, au besoin, à se sacrifier pour elle[1]. » L'acte d'autorité n'est donc pas celui qui va contre les aspirations intimes ; au contraire, c'est par elles qu'il agit, sans toutefois y faire un appel direct et explicite. En sorte que, selon Vinet encore, « un seul trait commun unit tous les cas de foi d'autorité : c'est la négligence des vraies sources de conviction et des vraies conditions du témoignage, la préférence donnée à de simples indices, à des présomptions sur des preuves positives... » Ce même trait unit tous les actes d'autorité. Celui qui

[1] L. Monod, « Le problème de l'Autorité », p. 39.

les exerce profite de la « faiblesse » de ceux à qui il s'adresse, d'une coupable « préférence donnée à de simples indices, à des présomptions, sur des preuves positives[1]. »

Ainsi donc les deux moyens d'action employés par Paul, autorité de la tradition et autorité personnelle, malgré leur légitimité relative et leur puissance réelle, par le fait même qu'ils sont des « autorités », reposent, non sur des preuves positives, mais sur des présomptions, sur de simples indices en leur faveur. Sont-ils suffisants pour expliquer toute la puissance d'action exercée par l'apôtre Paul? — Nous pouvons déjà prévoir une réponse négative.

[1] Vinet, « Discours », p. 345 et L. Monod, idem, p. 7. « L'autorité se plaît à opposer la tranquille majesté de sa force impersonnelle à l'agitation et à la fragilité des pensers individuels... Ce langage est impressif. L'autorité fera bien cependant de s'en défier : il est dangereux, même pour elle. Ce n'est pas nécessairement dans ses bras protecteurs qu'elle m'attire en proclamant mon irrémédiable impuissance; elle court le risque de me pousser plutôt vers le gouffre, le gouffre du scepticisme, et d'y sombrer tôt ou tard avec moi. »

CHAPITRE III

Le principe essentiel de la puissance d'action de l'apôtre Paul.

§ 1. — Moyens insuffisants.

Nous en arrivons maintenant à nous poser cette question : Les deux moyens, par lesquels l'apôtre Paul exerce une autorité sur ses contemporains, sont-ils suffisants pour expliquer l'action exercée par lui ? Les moyens sont-ils proportionnés à l'effet ? Le fait qu'ils sont deux modes « d'action par autorité » nous disposait déjà à une réponse négative. Voyons si l'examen confirme cette prévention.

La puissance de la tradition, si efficace qu'elle fût en faveur de l'œuvre accomplie par Paul, n'était cependant pas sans danger pour cette œuvre elle-même. Il fallait, à la manier, toute l'habileté de l'apôtre pour qu'elle ne se retournât pas contre celui-là même qui s'en servait. Cela est vrai des deux traditions (juive et chrétienne) dont Paul fait usage, mais plus spécialement de la tradition juive. Le « Il est écrit » — interprété littéralement — est une épée à deux tranchants, une lance à deux pointes. Tout « est écrit » dans les livres sacrés d'Israël, surtout lorsqu'on admet l'interprétation allégorique en usage au temps de Paul. Comme nous l'avons déjà remarqué, la plupart des attaques dirigées. contre Paul et son enseignement le sont au nom de la tradition

Celui-ci, il est vrai, estime pouvoir se défendre avec avantage sur le terrain même de ceux qui l'attaquent, et avec l'arme même qu'ils tournent contre lui. Mais cet avantage, ainsi discuté et conquis pied à pied, n'est pas cette puissance victorieuse que nous révèle l'œuvre accomplie par l'apôtre.

Ce dont l'autorité de la tradition ne suffit pas à rendre compte, l'autorité personnelle nous le fera-t-elle mieux comprendre? — Nous ne le pensons pas.

Les résultats de l'autorité personnelle la plus complète, telle que nous l'avons constatée et décrite chez Paul, ne sont évidemment que fort passagers et instables. Un homme peut en imposer par sa présence, sa hardiesse et même sa persévérance, sans qu'il lui soit, pour cela, possible de soustraire cet ascendant immédiat qu'il prend à l'examen et à la critique de ceux sur lesquels il l'exerce. Il y réussit auprès de bon nombre d'individus, qui, par « négligence », renoncent d'eux-mêmes à cet examen, auquel ils ont non seulement le droit mais le devoir de se livrer[1]. Mais aussitôt que son influence s'étend sur des individualités de quelque valeur, celles-ci, instinctivement, analysent l'autorité qu'elles ont subie, en recherchent les sources, en vérifient les droits et la dépouillent ainsi de ce qu'elle a d'immédiat. C'est ainsi que la puissance de Paul, si elle eût essentiellement consisté en cet ascendant naturel et immédiat que prend une individualité forte sur une plus faible, eût été rapidement battue en brèche — comme elle le fut d'ailleurs — et détruite.

Le soutien que l'apôtre lui donne dans la tradition eût-il suffi à prévenir cette ruine ? Il l'eût certainement retardée. Mais nous avons vu comment cette autorité de la tradition pouvait être contestée à l'apôtre et retournée contre son enseignement. Nous voyons ses ennemis s'en servir avec non moins de violence contre sa personnalité même. C'est au nom de la tradition qu'ils lui refusent le titre d'apôtre. Paul réfute leurs arguments, sans parvenir toutefois à rendre à son titre d'apôtre la force d'une autorité incontestée.

[1] Vinet, déjà cité.

L'appui qu'il trouve dans l'approbation intime de ceux qu'il a amenés à l'Evangile eût certainement soutenu beaucoup plus longtemps encore l'autorité personnelle acquise. Mais Paul se rend compte du défaut qu'elle présente. Par le fait même qu'elle est personnelle, elle dépend essentiellement de la personne de celui qui l'exerce. Elle apparaît avec cette personne et disparaît aussi avec elle. C'est pourquoi, nous l'avons vu, Paul souhaiterait d'être présent partout. Il sait que l'autorité qu'exerce sa personnalité diminue en son absence; qu'arrivera-t-il donc lorsqu'il mourra et disparaîtra complètement du milieu des églises? Si son œuvre avait été fondée sur son autorité personnelle, elle se serait écroulée toute entière et aurait disparu avec celui qui en était le soutien.

Nous sommes ainsi amenés à reconnaître que ni l'autorité de la tradition, ni celle de la personnalité de Paul, ne suffisent à rendre compte de la puissance d'action exercée et de l'œuvre accomplie par lui. Ces deux modes d'autorité ne sont que des moyens dont il se sert. Pénétrons maintenant un peu plus au fond du problème, afin de découvrir l'essence même et le principe de cette puissance.

§ 2. — La puissance inhérente à la Vérité.

On peut dire que « toute autorité est, à la fois, subjective et objective[1]. » Il s'agit ici d'une autorité subie. Mais nous pourrions exprimer la même idée au sujet d'une autorité exercée, en disant: Toute autorité est, à la fois, libre et conditionnée : libre en tant qu'expression d'une volonté libre; conditionnée, par la nature de ceux sur qui elle s'exerce. En effet aucune autorité n'est effective, c'est-à-dire réelle, que par la rencontre en un point de celui qui exerce l'action avec celui qui la subit. Sans ce point de rencontre l'autorité existe en droit peut-être, mais non en fait. Nous en avons déjà fait la remarque au sujet de la tradition juive. Celle-ci

[1] L. Monod, « Le problème de l'Autorité ».

n'est une autorité que pour les âmes préparées par elle et pour qui elle est une réponse à des aspirations intimes. Il en est de même de la tradition chrétienne.

L'autorité personnelle aussi est soumise à cette condition, même dans sa forme première qui pourrait sembler parfaitement immédiate et libre. L'autorité d'un homme qui en impose tire sa puissance de ce qu'elle s'adapte à une condition générale de la nature humaine : une certaine faiblesse instinctive à plier sous la force. Mais aussitôt que l'autorité personnelle veut trouver un fondement plus stable, elle cherche d'autres prises; elle se place sur le terrain de la tradition ou sur celui des aspirations intimes, naturelles à l'âme humaine.

Ainsi le principe de toute puissance effective se trouve dans l'accord existant entre le sens de son action et les aspirations naturelles de ceux sur qui elle s'exerce. Les deux moyens d'action employés par Paul satisfont, en partie, à cette condition essentielle, c'est pourquoi ils sont des puissances réelles. Mais ils établissent le point de contact nécessaire hors de la vérité même qu'ils cherchent à faire accepter, c'est pourquoi ils sont des « autorités », et ne rendent compte que d'une manière insuffisante de l'action exercée par Paul.

La seule hypothèse capable de nous rendre un compte parfait de cette action est celle d'un accord direct existant entre l'Evangile que prêche Paul et ceux à qui il le prêche. C'est cet Evangile lui-même qui, par sa propre puissance, s'impose à ceux auxquels il est présenté. « Qu'est-ce que l'Evangile en son fond et en sa substance? Le dire, ce sera dire du même coup ce qu'est essentiellement l'autorité dans le Christianisme [1]. » Car cette autorité ne dépend ni de la tradition, ni des personnalités de ceux qui annoncent l'Evangile, le représentent, ni d'aucune autre force extérieure; elle est une puissance de persuasion qui jaillit du sein même de l'Evangile. Elle ne peut même plus porter le nom d'autorité, car elle est la puissance même de la Vérité qui s'impose,

[1] L. Monod, « Le problème de l'Autorité », p. 43.

parce qu'elle est la Vérité. L'Evangile présenté à l'âme humaine possède en lui-même la force par laquelle il s'impose.

« Le Christianisme, édicté par une autorité extérieure, abdique son premier caractère qui est d'être une inspiration de la conscience, une force vive et libre de l'âme[1]. » Puissance essentiellement de révélation, d'évocation et d'inspiration, l'Evangile agit par la force qui lui est propre. Son mode d'action naturel et normal est direct, sans le secours d'aucune autorité extérieure. Il révèle en tout homme des « puissances endormies » ; ces puissances révélées, il les appelle à l'action et il leur inspire la force de vivre, d'agir et de triompher de tous les obstacles. Ce caractère de puissance agissante est si bien de l'essence même de l'Evangile que Vinet a pu dire : « L'Evangile n'est pour nous une vérité que lorsqu'il est pour nous une réalité, lorsque, réveillant en nous des forces endormies, y comblant des lacunes senties, achevant mille données, résolvant mille énigmes, il donne enfin un sens à notre existence[2]. » Or ce qui est vrai de l'Evangile en général l'est, au premier chef, de celui que Paul appelle : « Mon Evangile ». Car celui-ci fut bien, dans son essence, cette réalité qui s'impose parcequ'elle fait vivre, parcequ'elle est la Vérité.

Avançons encore d'un pas dans notre étude. Cet « Evangile vrai », qui est le principe essentiel de la puissance d'action de Paul, quel est-il ? Ou plutôt, sous quelle forme se présente-t-il dans le Christianisme ? Quelle en est l'expression la plus parfaite ? — Ce n'est ni une morale ni une doctrine, c'est un être : Jésus-Christ. « Si c'est en Jésus-Christ que s'est manifestée, dans la plénitude, la sainte volonté de Dieu de sauver les hommes (l'Evangile), l'autorité de l'Evangile se concentre dans la personne de Jésus-Christ[3]. » Telle est bien encore la caractéristique de l'action exercée par Paul : c'est par la présentation de Jésus-Christ qu'il l'exerce. Jésus-Christ est bien pour lui la personnification parfaite

[1] A. Sabatier. « Religions d'Autorité... etc. », p. 306.
[2] Vinet, « Discours », p. 349.
[3] Ld. Monod, « Le problème de l'Autorité », p. 48.

de la Vérité contenue dans « son Evangile »; c'est donc en Lui qu'est le principe de la puissance d'action de l'apôtre.

§ 3. — Mise en œuvre de cette puissance par l'apôtre Paul.

C'est par la présentation de Jésus-Christ au monde et à l'âme humaine que Paul est puissant parmi ses contemporains — et qu'il l'est de nos jours encore. Nous en trouvons de nombreuses affirmations dans les épîtres. C'est Jésus-Christ que prêche Paul : « Nous ne nous prêchons pas nous-même, mais Jésus-Christ le Seigneur » ; « je n'ai pas jugé que je dusse savoir autre chose parmi vous que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié[1]. » Il est le seul fondement qui puisse être posé. « La prédication de la croix est la puissance de Dieu et la sagesse de Dieu[2]. »

Aurions-nous quelque sujet de nous étonner de voir l'apôtre en arriver à cette conception de la « puissance de Dieu » par l'Evangile ? Non, car sa propre expérience l'y conduisait. C'est par la personne de Christ que cette « puissance de Dieu » s'est manifestée à lui. C'est la vision du Christ qui l'a vaincu et converti. L'Evangile qu'il annonce ne vient pas de l'homme ; « car, dit-il, je ne l'ai reçu ni appris d'aucun homme, mais je l'ai reçu par une révélation de Jésus-Christ[3]. » C'est cette vision de Christ, dont il a lui-même expérimenté la puissance souveraine, qu'il offre au monde, afin de le transformer. Jésus-Christ, personnification parfaite de la Vérité chrétienne, est le grand souffle inspirateur qui donne à la prédication de Paul sa puissance. C'est Lui qui « comble des lacunes senties » qui « achève mille données », qui « résout mille problèmes[4]. »

L'apôtre le présente comme résolvant les problèmes de l'intelligence, car Il est la « sagesse de Dieu[5]. » Il faut être dépourvu

[1] 2 Co. IV, 5. 1 Co. II, 2. 1 Co. III, 11. — [2] 1 Co. I, 18 et 24.
[3] Gal. I, 12. — [4] Vinet, « Discours », p. 349. — [5] Gal. III, 1.

de sens pour refuser le message de la Croix. Aussi l'apôtre recommande-t-il constamment son message à l'intelligence de ceux à qui il s'adresse. Il les invite à ne pas être « des enfants quant à l'intelligence [1], » mais des « hommes faits. » « Je vous parle comme à des personnes intelligentes, leur dit-il ; jugez vous-mêmes de ce que je dis [2]. » Il est assuré que le simple bon sens et l'intelligence des chrétiens seront un témoignage puissant en faveur de son Evangile. Il demande à Dieu dans ses prières de leur donner le « discernement nécessaire [3]. » Il fait lui-même tous les efforts possibles pour satisfaire et convaincre l'intelligence. Lui-même, dans la révélation de Jésus-Christ, a reçu une illumination de l'intelligence, tous les problèmes s'en sont trouvés résolus. Dès lors il consacre tout le travail de son intelligence à communiquer aux autres l'évidence lumineuse de cette sagesse parfaite qui est en Jésus-Christ. Il affirme qu'il a annoncé l'Evangile « sans recourir à la sagesse des discours [4]. » Nous acceptons son dire, mais nous le complétons par cette parole de lui : « C'est cependant une sagesse que nous prêchons aux hommes faits [5]. » Et l'apôtre sait à merveille faire valoir cette sagesse, dans ses discours et dans ses lettres. Il discute avec éloquence et montre comment Jésus-Christ est une réponse à tous les problèmes de l'intelligence ; non seulement pour une intelligence formée par la tradition juive, mais pour toute intelligence humaine qui cherche sincèrement la Vérité. L'expression la plus parfaite et la plus complète de sa pensée, telle que nous la possédons dans l'épître aux Romains, forme un système admirable, dans lequel nombre de riches intelligences se sont trouvées à l'aise.

Jésus-Christ est la solution parfaite à tous les problèmes du cœur ; car il est le témoin et la manifestation de l'amour immense de Dieu. « Dieu a fait éclater son amour envers nous en ce que, quand nous étions encore des pécheurs, Christ est mort pour nous [6]. » Et cet amour, témoigné en Christ crucifié, « surpasse

[1] 1 Co. XIV, 20. — [2] 1 Co. X, 15. — [3] Php. I, 9.
[4] 1 Co. I, 17, II, 1. — [5] 1 Co. II, 6. — [6] Ro. V, 8.

toute connaissance[1], » il est inaltérable, aucune puissance n'est capable de le détruire[2]. Or tous les problèmes du cœur se réduisent à un seul: Comment, dans un monde livré au péché et à la haine, rendre à l'amour la possibilité d'exister ? — Jésus-Christ crucifié en est la solution ; car par lui renaît dans le cœur de l'homme l'amour pour Dieu et pour les frères. Tout chrétien authentique, et l'apôtre Paul lui-même, n'en sont-ils pas un témoignage ? En face de la Croix le cœur humaiu qui se desséchait, souffrait et s'en allait mourir, reprend vie, car il retrouve une source inépuisable d'amour: « Dieu qui est riche en miséricorde, à cause du grand amour dont Il nous a aimés, lorsque nous étions morts par nos fautes, nous a vivifiés avec Christ[3]. » C'est bien véritablement une vie que le cœur humain retrouve en Christ. Il redevient capable d'aimer Dieu par reconnaissance du don infiniment précieux qu'Il a fait de Son Fils. Il redevient capable d'aimer tout être humain, car comment un chrétien pourrait-il perdre ou même ne pas aimer un être pour lequel Christ est mort[4] ? Cette sève d'un amour envahissant et triomphant de l'égoïsme et de la haine, l'apôtre la puise au pied même de la Croix de Christ. C'est elle qui, révélant à tout cœur d'homme une solution lumineuse au problème angoissant qui l'étreint, forme l'une des puissances essentielles de sa prédication.

« Jésus-Christ nous a été fait... justice et sanctification[5] ; » il est donc aussi une solution au problème de la conscience morale. Ce problème, la Loi de Moïse prétendit, pendant plusieurs siècles, le résoudre. Mais, malgré les apports des prophètes et des scribes, elle n'y parvint jamais parfaitement. La conscience morale croissait avec la Loi, mais n'obtint jamais, sous son régime, une satisfaction durable. Le péché subsistait malgré tout, ni vaincu, ni effacé. La conscience droite, cherchant sincèrement la justice, aboutissait à une impasse, se heurtait à une impossibilité.

Enfin Jésus crucifié paraît et résout le problème insoluble. Son

[1] Eph. III, 19. — [2] Ro. VIII, 35. — [3] Eph. II, 4. Ro. V, 5.
[4] Ro. XIV, 15. — [5] 1 Co. 1, 30.

apparition est une illumination et une délivrance pour la conscience; car il est « justice et sanctification ». « Christ est la fin de la Loi pour justifier tous ceux qui croient [1]; » « étant donc justifiés par cette foi, nous avons la paix avec Dieu [2] ». C'est cette paix dont la conscience est altérée, et que l'apôtre offre par son Evangile, qui fait la force de cet Evangile.

Mais la paix ne suffit pas à la conscience. Il lui faut encore la sainteté, ou tout au moins la « sanctification ». Or à ce besoin aussi, c'est Jésus-Christ qui est la seule satisfaction possible: « Vous avez été sanctifiés au nom du Seigneur Jésus-Christ [3] ».

Ainsi — sans entrer plus avant dans la théologie de Paul — nous voyons comment Jésus-Christ, « justification et sanctification », devient un moyen de satisfaction parfaite pour la conscience morale, et sous cet aspect encore devient l'un des principes essentiels de la puissance exercée par Paul.

Jésus-Christ est enfin « rédemption [4] »; il est la réponse aux aspirations religieuses de l'humanité. Le ministère confié à Paul est celui dè la réconciliation : réconciliation de l'homme avec Dieu, c'est-à-dire rétablissement des relations religieuses par le moyen de Jésus-Christ: « Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même ...il a mis en nous la parole de réconciliation [5]. » L'apôtre dit aux Athéniens: « Ce Dieu que vous honorez sans le connaître, c'est celui que je vous annonce [6] ». Il décrit, par ces mots, l'essence même de son ministère. Révéler à l'âme qui adore l'objet même de son adoration et lui apporter ainsi la satisfaction profonde vers laquelle elle soupire, telle est bien la face principale de l'œuvre accomplie par Paul. Or quel est ce Dieu que Paul annonce, ce Dieu qu'il propose à l'adoration de tous? C'est Celui qui s'est révélé parfaitement en Jésus-Christ.

Pour l'âme juive, préparée depuis des siècles par la révélation de la Loi et des Prophètes, Jésus-Christ est la fin et le couronnement de cette préparation. Il est la révélation de ce Dieu qu'évo-

[1] Ro. X, 4. — [2] Ro. V. 1. III, 23. V, 9. III, 25.
[3] 1 Co. VI, 11. I, 2. — [4] 1 Co. I, 30.
[5] 2 Co. V, 19. Col. I, 21. Eph. II, 13. — [6] Act. XVII, 23.

quait depuis les origines d'Israël la promesse toujours répétée et transmise. Pour l'âme païenne, Jésus-Christ est le Dieu qui se penche pour relever le roseau froissé, pour ranimer le lumignon qui va s'éteindre. Le crime des païens était d'avoir laissé s'obscurcir et se perdre l'idée de Dieu. Et cependant il leur en restait quelques lueurs [1]. « C'est là évidemment que Paul devra prendre son point d'appui ». Ce sont ces lueurs qui, entretenues et nourries par Jésus-Christ, se transforment en feux brillants.

En Jésus-Christ l'homme, jusque là éloigné et séparé de Dieu, se rapproche de Lui. Le Dieu étranger, souvent hostile, devient un Dieu présent, un Dieu amour et un Dieu Père. « Vous n'êtes plus des étrangers, dit l'apôtre, ni des gens du dehors, mais vous êtes concitoyens des saints et membres de la famille de Dieu [2]; » « Vous avez reçu l'Esprit d'adoption par lequel nous crions Abba, c'est-à-dire Père... [3] » Et si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers: héritiers de Dieu et cohéritiers de Christ. La conscience religieuse renaît au contact du Dieu qu'elle contemple en Jésus-Christ. Elle retrouve l'expression normale de sa vie dans la prière constante, libre et joyeuse.

En Jésus crucifié l'homme perdu est sauvé. Il meurt avec Christ, mais avec Christ aussi renaît d'une vie spirituelle et libre. L'Esprit de Dieu remplit son âme qui, transformée de gloire en gloire, s'épanouit dans une vie parfaite et éternelle [4]. « Je fléchis les genoux devant le Père, dit l'apôtre, lui demandant de vous faire connaître l'amour de Christ... afin que vous soyez remplis de toute la plénitude de Dieu [5] ».

Jésus-Christ sagesse, amour, justice et rédemption, telle est la substance de l'Evangile de Paul et l'essence même de sa puissance. « Jusqu'à ce jour toute la création ensemble soupire [6] »; l'apôtre Paul offre en Jésus-Christ une réponse à ce soupir universel. C'est pourquoi sa parole est puissante et son action immense.

[1] Ro. I, 18-23. A. Sabatier, « L'apôtre Paul », p. 87.
[2] Eph. II, 19. — [3] Ro. VIII, 15, 17. — [4] 2 Cor. III, 8.
[5] Eph. III, 19. — [6] Ro. VIII, 22.

CHAPITRE IV

Pourquoi l'Apôtre emploie-t-il des moyens d'autorité ?

§ 1. — La Vérité n'a plus de prise sur l'homme déchu.

Le principe essentiel de la puissance d'action exercée par l'apôtre Paul est donc, nous semble-t-il, la puissance même de la vérité qu'il proclame. C'est la Croix de Christ, message de l'apôtre, qui fait aussi la puissance de ce message. Pourquoi donc ne l'emploie-t-il pas toujours et uniquement? Pourquoi va-t-il chercher, hors de son Evangile si puissant par lui-même, des forces étrangères, des autorités pour en soutenir et en fortifier encore la prédication? Celui-ci ne gagnerait-il pas plutôt à être prêché seulement avec la puissance qui lui est propre, celle qui s'impose par l'évidence même de sa vérité? Paul n'aurait-il pas mieux fait de la dégager parfaitement, de la faire surgir seule hors et au-dessus de tous les soutiens inférieurs et caducs, de toutes les autorités de tradition ou de personnalité? L'action seule de la Vérité parfaite, présentée au monde en Jésus-Christ, n'eût-elle pas été plus efficace; n'eût-elle pas suffi ?

Souvenons-nous d'abord d'un fait, que, par l'insuffisance de notre éducation historique, nous sommes souvent enclins à méconnaître : Paul était ce que nous appellerions de nos jours un « missionnaire ». Beaucoup plus encore que la plupart de nos missionnaires modernes, il était perdu au milieu de races humaines qui n'avaient jamais entendu parler du vrai Dieu. Or cet iso-

lement complet a toujours nécessité des méthodes d'action spéciales. De tout temps les missionnaires ont jugé nécessaire, pour l'accomplissement de leur œuvre, de faire usage de l'autorité des traditions et de leur propre autorité. Nous sommes même parfois étonnés de voir le nombre et l'importance des concessions faites aux traditions païennes par les premiers missionnaires chrétiens. Nos missionnaires actuels ont beaucoup réduit l'emploi de ce moyen d'action, mais ne l'ont pas abandonné [1]. Et quant à l'autorité individuelle, ils en font partout et toujours un usage considérable ; souvent même elle est leur principal et presque unique moyen d'action. D'où vient que des missions, fondées depuis de nombreuses années, ne peuvent se passer d'un missionnaire ? C'est que la personnalité même du missionnaire est l'un de leurs principaux soutiens.

Si donc nous replaçons l'apôtre dans son rôle véritable, qui fut celui d'un missionnaire, nous constatons que tous les missionnaires après lui jugèrent nécessaire d'employer les deux mêmes moyens d'autorité dont lui-même fit usage.

Mais la généralité du fait n'en est pas une explication. Pourquoi, pour répandre la connaissance de l'Evangile, le missionnaire, emploie-t-il instinctivement des « moyens d'autorité », avant de faire agir directement la force persuasive que possède la Vérité même de l'Evangile ? Parce qu'il a reconnu, par expérience, que cette force de l'Evangile n'agit pas, ou fort peu sur les païens, parce que — pour exprimer la chose d'une manière plus générale — la Vérité n'a plus de prise sur l'homme déchu.

La Croix de Christ, disions-nous, est le principe essentiel de la puissance de Paul. Mais son action souveraine est elle sensible à tout homme ? — Non certes ; et l'apôtre n'eut que trop l'occasion de constater son impuissance totale sur la grande majorité de ceux à qui il la présenta par sa prédication.

[1] Bon nombre de missionnaires protestants allemands, en Chine, jugent fort utile d'adopter le costume national chinois tout entier, y compris la coiffure.

La Croix de Christ est « sagesse de Dieu », mais seulement pour ceux qui croient. Pour les autres, pour la presque totalité des êtres humains, elle est une « folie », elle reste absolument incompréhensible. Paul lui-même sait, par sa propre expérience, ce qu'est cette déviation, cet aveuglement de l'intelligence qui reste hermétiquement fermée à la manifestation la plus parfaite de la sagesse de Dieu. Christ crucifié, loin d'être la solution d'aucun problème pour l'intelligence naturelle, en est le plus troublant et le plus déconcertant.

La Croix de Christ est la solution à tous les problèmes du cœur ; elle ouvre sur l'humanité une source nouvelle et inépuisable d'amour. Oui, pour ceux qui ont accepté d'être sauvés par elle. Mais pour les autres, pour la grande majorité, elle est au contraire une source de haine, une raison de persécuter. Christ crucifié n'est-il pas, au centre de l'histoire humaine, le témoignage confondant de ce à quoi peuvent atteindre l'envie et la haine ? Et l'histoire des martyrs du christianisme en est comme la suite. Déjà l'apôtre Paul parle des « persécutés pour la croix de Christ[1]. » Et ainsi cette Croix, qui devait ouvrir tous les cœurs à l'amour, semble au contraire les irriter et les fermer. Elle n'a aucune prise sur eux, car il sont désespérément mauvais.

Solution des problèmes de la conscience, la croix de Christ l'est bien et parfaitement pour ceux qui sont sauvés. Mais pour les autres, elle est un scandale. Le Juste mourant sur la croix au milieu de souffrances physiques et morales les plus cruelles : comment la conscience humaine peut-elle accepter une aussi monstrueuse injustice ? Scandale, la croix de Christ l'est encore pour la conscience morale, parce qu'elle est le témoignage du « Péché ». Elle est ce que le Péché a produit de plus indiscutablement authentique, de plus odieux. L'homme s'est révolté contre le Bien, il a mis à mort l'Homme de Bien. Comment un tel spectacle pourrait-il satisfaire la conscience ? Il la révoltera au contraire. Et Jésus crucifié restera méconnu et impuissant en face de la conscience éga-

[1] Gal. VI, 12.

rée. Loin d'être pour elle une solution à aucun problème, il en sera l'énigme la plus angoissante.

Jésus crucifié, témoignage de réconciliation avec Dieu, qui croira cela ? Il y a là encore un scandale pour la conscience religieuse. Le hommes ont mis à mort le Messie, le Fils bien aimé de Dieu et cet acte pourrait rapprocher les homme de Dieu, rétablir entre l'homme et Dieu des relations plus intimes que jamais ? Folie ! Il n'y a plus pour l'homme d'espérance ; il a rejeté le salut que Dieu lui offrait ; il a rejeté l'amour même de Dieu. Il a rompu le dernier lien que Dieu établissait entre Lui et l'humanité ; il s'est ainsi condamné lui-même à une rupture définitive avec Dieu. Qui parlera autrement sera un fou. Que l'Evangile de la croix de Christ soit celui de la réconciliation, n'est-ce pas un scandale pour la piété naturelle ? Jésus crucifié n'est pas l'épanouissement de la conscience religieuse, il en est pour la plupart d'entre les consciences la condamnation au désespoir.

Que faire alors ? L'homme est déchu ; il est tombé si bas que la Vérité n'a plus de prise sur lui. Jésus crucifié n'est plus la force capable de relever et de sauver l'homme ; au contraire, il semble l'écraser et le perdre plus complètement. Folie, haine, péché et désespoir sont les fruits que porte la prédication de la Croix de Christ. Le péché et la déchéance qu'il entraîne « ont changé la vérité de Dieu en mensonge[1] ». La « puissance de Dieu » a perdu son efficacité. Par quelle force l'apôtre pourrait-il convaincre et agir ?

Il n'est pas, il est vrai, condamné à une impuissance absolue. La nature de l'homme, désespérément pervertie, n'est cependant pas, par la grâce de Dieu, dépourvue totalement des sens capables de saisir la Vérité. Il y a des âmes nombreuses qui ne sont pas complètement sourdes à la prédication de l'Evangile. La Croix de Christ fidèlement prêchée portera toujours quelques fruits ; fruits excellents assurément, mais bien rares et bien longs à mûrir. L'apôtre Paul va-t-il s'en contenter ? Il se trouve en face de

[1] Ro. I, 25.

cette alternative : employer comme unique puissance d'action « Christ crucifié » présenté au monde, et voir son œuvre progresser fort lentement et péniblement; ou bien accepter de faire usage de moyens extérieurs à l'Evangile lui-même, d'autorités, et exercer une puissante action, conquérir le monde à la Croix de Christ.

§ 2. — Paul veut avoir une action réelle.

En face de cette alternative, il faut que l'apôtre prenne une décision. Nous découvrirons donc ici un premier trait de son caractère. Il ne se résout pas à avoir une action stérile; sa préoccupation fondamentale n'est pas d'agir, mais de produire un effet réel, aussi étendu et aussi profond que possible. La seule pensée qu'il pourrait « avoir couru en vain », et que les fruits de son labeur pourraient être compromis, le décide à établir une entente entre lui et les apôtres de Jérusalem [1]. Il tient essentiellement à ce que ses efforts produisent un résultat « utile » [2]. « Je cours, dit-il, et ce n'est pas à l'aventure; je frappe, et ce n'est pas en l'air. » Et pour atteindre son but, « afin d'en gagner le plus grand nombre », il emploiera tous les moyens possibles; il veut « en sauver à tout prix quelques-uns [3]. »

Il tranchera donc l'alternative en faveur de l'emploi des autorités qui peuvent lui être utiles dans l'accomplissement de son œuvre. Il consentira, en vue du succès, à employer des moyens d'action extérieurs à l'Evangile. Pourrait-on lui en faire un reproche ? Ne mériterait-il pas au contraire ici plus que jamais le glorieux titre de « collaborateur de Dieu? » Dieu a consenti lui-même à s'abaisser, à traduire pour les hommes, devenus incapables de la saisir directement, la Vérité par laquelle Il voulait les sauver. La Croix de Christ est la traduction pour l'homme déchu de la Sainteté et de l'Amour de Dieu. Elle est le moyen employé par

[1] Gal. II, 2. — [2] 1 Co. XIV, 16. — [3] 1 Co. IX, 26, 19-20.

Dieu pour révéler à l'homme la Vérité, qui, à cause du péché, lui était devenue absolument étrangère. Elle est le moyen suprême et parfait de cette révélation, mais elle n'est pas le seul. Elle fut précédée de toute l'éducation que Dieu donna au peuple juif par le moyen de la Loi et des Prophètes. Si donc, d'après ce que nous pouvons deviner des plans magnifiques de Dieu, la Croix de Christ n'est que l'expression parfaite, en langage humain, de la Vérité rédemptrice, et si Dieu lui-même a jugé nécessaire d'accompagner cette Croix des commentaires de la Révélation par Moïse et les Prophètes, pourquoi l'homme se refuserait-il à suivre les lignes tracées par Dieu lui-même ? Si le prédicateur de l'Evangile rencontre des créatures que le péché a rendues inaptes à saisir le message de la Croix, devra-t-il, pour cela, les abandonner? — L'apôtre Paul n'est pas de ceux qui accepteraient un semblable échec. Il travaille au salut du plus grand nombre; c'est « à tout prix qu'il veut en sauver quelques-uns[1]. »

D'où lui vient cette ardeur? D'un tempérament essentiellement actif, dont Paul fit preuve, même avant sa conversion, en persécutant les chrétiens. Devenu chrétien, il conserva ce trait de son caractère sous la forme d'une vocation ardente pour l'apostolat. Il se sentait prédestiné dès le sein de sa mère, puis chargé par Dieu, d'annoncer Son Fils parmi les Gentils[2]. Et cette charge reçue pesait sur lui presque comme une contrainte: « Si j'annonce l'Evangile, je n'ai pas sujet de m'en glorifier, parce que la nécessité m'en est imposée; et malheur à moi, si je n'annonce pas l'Evangile! Si je le fais de bon cœur, j'en ai la récompense; si je le fais contre mon gré, la charge ne m'en est pas moins confiée[3]. » Pressé par une semblable vocation, comment l'apôtre eût-il pu se résigner à « frapper en l'air », à parler sans être compris ni entendu? Tout son être est au service de sa cause, aussi bien son intelligence que sa volonté. Il veut agir à tout prix. Si le moyen d'action normal est sans puissance, il saura bien en employer un

[1] 1 Co. IX, 22. — [2] Gal. I, 15.
[3] 1 Co. IX, 16-17.

autre, moins direct, extérieur peut-être, mais qui, employé avec sagesse et modération, n'en mènera pas moins au but.

Il trouve, chez les Juifs, la tradition, consignée dans les Ecritures; chez les chrétiens, les souvenirs de Christ conservés précieusement dans les cœurs; il n'a garde de négliger ces deux autorités puissantes. Il en fait deux soutiens de sa prédication. Auprès de tous il s'efforce d'acquérir une autorité personnelle aussi puissante que possible. Elle est, sur les païens en particulier, à peu près la seule autorité qu'il puisse mettre en œuvre. C'est ce qu'expriment ces paroles : « Avec les Juifs j'ai été comme un Juif, afin de gagner les Juifs; avec ceux qui sont sous la Loi, comme étant sous la Loi (bien que je ne sois pas moi-même sous la Loi), afin de gagner ceux qui sont sous la Loi; avec ceux qui étaient sans Loi, comme si j'eusse été sans Loi (bien que je ne sois pas sans Loi à l'égard de Dieu, puisque je suis sous la Loi de Christ), afin de gagner ceux qui étaient sans Loi. J'ai été faible avec les faibles, afin de gagner les faibles; je me suis fait tout à tous, afin d'en sauver à tout prix quelques-uns[1]. »

[1] 1 Co. IX, 20-22.

CHAPITRE V

Condition que doivent remplir les moyens d'autorité employés.

§ 1. — Quelle est cette condition ?

« En sauver à tout prix » ne veut pas dire que tous les moyens d'action possibles soient bons. Encore faut-il que ces moyens d'action soient aptes à sauver. Or la seule puissance du salut est celle de Dieu, et, plus spécialement, celle que Dieu exerce par Jésus-Christ crucifié. Il faudra donc que toute autorité, employée au salut des hommes, contribue à amener ceux-ci à subir la puissance qu'exerce la Croix de Christ elle-même. Il est légitime, nous l'avons vu — et cela est nécessaire dans certains cas — d'employer, pour prêcher l'Evangile, des forces qui lui sont extérieures, des autorités. Mais il est essentiel que ceux qui les emploient se souviennent du seul rôle qu'elles doivent jouer. Ces autorités, traditionnelle ou personnelle, ne sont que des moyens imparfaits en vue d'atteindre un but. Elles doivent donc être prêtes toujours à s'effacer devant le but et devant la puissance inspiratrice qui se dégage de ce but lui-même. Leur rôle est essentiellement pédagogique. Or la vertu du pédagogue parfait est de rendre son action inutile[1]. Telles doivent être et telles sont les autorités employées par Paul.

[1] A. Sabatier.

L'apôtre emploie la tradition et l'influence personnelle, sans jamais perdre de vue qu'elles ne sont que deux moyens, imparfaits, mais nécessaires, employés pour mettre les hommes sous la puissance directe de la Croix de Christ. Et ce but à atteindre est si bien constamment devant ses yeux qu'il apparaît à tout instant dans son activité. Il se résout à employer des « autorités » au service de l'Evangile, mais seulement celles dans lesquelles il voit apparaître, sous quelque forme, le but, la Croix de Christ. Et il ne les emploie que dans la stricte mesure où elles préparent le triomphe de la Croix, où elles laissent transparaître Jésus-Christ crucifié.

§ 2. — L'autorité de la tradition révélatrice de Jésus-Christ.

« Vous sondez les Ecritures, disait Jésus, ce sont elles qui rendent témoignage de moi [1]. » Mais ce témoignage, le plus décisif assurément pour de vrais Juifs, encore fallait-il le trouver dans ces Ecritures et le leur faire rendre. De tous ceux qui connaissent même à fond la tradition du peuple, il y en avait fort peu qui fussent capables d'y découvrir Jésus. « Car, dit Paul, jusqu'à ce jour, quand ils lisent l'Ancien Testament, ce même voile demeure, sans être levé, parce que c'est en Christ qu'il disparaît [2]. » C'est donc à Paul qu'il appartient de lever ce voile et de révéler la gloire de Christ qui rayonne déjà à travers le ministère de Moïse et des Prophètes.

Comment donc parviendra-t-il à percer à jour cette Loi de Moïse, afin d'y laisser apercevoir, comme au travers, la personne de Jésus-Christ ? Il semblerait que cette Loi parfaite et désespérément rigide, par le fait même de son origine divine, ne fût pas de nature à laisser jamais aucune place à quelque chose d'autre et de plus parfait qu'elle-même. C'est la grâce de Dieu seule, qui,

[1] Jean V, 39. — [2] 2 Co. III, 14.

par un miracle, a permis que le voile tombât de devant ses yeux, et lui a révélé l'œuvre de Moïse sous un jour tout nouveau. La Loi, telle qu'il l'a conçue après sa conversion et telle qu'il la présente, n'est plus ce sommet suprême de la révélation de Dieu, au-dessus duquel rien n'existe. Il a découvert un autre sommet dont celui-là n'est qu'un premier contrefort. Elle n'est pas le but de la révélation, elle n'en est qu'un épisode, de première importance sans doute, mais auquel il faut se garder de donner la place centrale. Elle n'est pas une fin, elle n'est qu'un moyen, qui, par un résultat négatif — en démontrant l'impossibilité du salut par les œuvres [1] — mène à Christ. Faire ainsi de la Loi un pédagogue [2] c'était transformer la notion qu'en avaient les Juifs. Aussi ne manquèrent-ils pas de faire à Paul une opposition violente, quoique l'apôtre maintînt nettement le caractère divin de la Loi [3]. La seule transformation qu'il opère est de faire rentrer l'action de Dieu par la Loi dans le plan général du salut qui aboutit à Christ. Il devient dès lors impossible de l'opposer à Christ. La Loi que prêche Paul, et sur l'autorité de laquelle il appuie son témoignage, n'a plus qu'une seule raison d'être : préparer le terrain. Elle est, avec Jean-Baptiste, la voix qui crie dans le désert : « Préparez le chemin. » Car « Christ est la fin de la Loi pour justifier. [4] »

L'apôtre Paul retirait donc à la Loi la place centrale qu'elle occupait dans les préoccupations religieuses juives. Cette place il la donnait à la Promesse. La tradition n'est plus une institution parfaite ni même perfectible, elle est, avant tout, une promesse. Or, ce qui promet ne se donne plus comme parfait, mais offre la perspective de quelque chose de meilleur. L'apôtre opère ainsi une révolution profonde dans la notion traditionnelle juive. Sans la détruire ni même l'affaiblir, il en déplace le centre et la portée. D'un lieu clos il fait une porte ouverte et cette porte s'ouvre sur Jésus crucifié. La tradition

[1] Ro. VII, 7-13. — [2] Gal. III, 19-29.
[3] Ro. VII, 12. — [4] Ro. X, 4.

n'est plus qu'un long chemin, que le peuple a suivi pendant longemps à travers mille détours, et qui enfin aboutit à la Croix. Elle est un édifice qui ne trouve son achèvement qu'en Christ; elle est un moyen direct et efficace d'amener à Lui. Elle n'a de sens que lorsqu'on y voit Christ. Elle est la main de Dieu qui montre Christ crucifié.

Paul fait de la tradition juive un miroir, dans lequel il enseigne à distinguer comme des reflets de Jésus-Christ. La tradition chrétienne s'offre beaucoup plus naturellement encore à jouer ce rôle. Souvenir des épisodes de la vie de Christ, de ses paroles, elle n'est, en son essence, qu'une peinture de Christ. Toute son autorité, c'est de Christ qu'elle la tient. En faire usage, c'est donc conduire directement les âmes à Christ, les replacer à chaque instant devant la Croix, sous cette puissance persuasive et victorieuse qui en descend et qui transforme toute âme bien disposée.

Miroir plus limpide encore que la tradition juive, arme plus facile à manier, la tradition chrétienne est pour l'apôtre un moyen de montrer Christ à ceux qui ont perdu la faculté de le voir directement, de prêcher l'Evangile avec efficacité. C'est dans la mesure où ces deux traditions montrent Christ crucifié qu'il les met en œuvre.

§ 3. — L'autorité personnelle de Paul révélatrice de Jésus-Christ.

C'est aussi parce qu'elle amène les hommes à Christ et dans la mesure où elle y contribue, que Paul maintient et emploie son autorité personnelle. D'où lui vient cet ascendant qu'il exerce par sa présence ? Où se trouve le secret de sa hardiessse et de sa persévérance ? Il ne se donne pas comme ayant cette force en lui-même. S'il a un esprit de hardiesse, c'est Dieu qui le lui a donné[1].

[1] 2 Tm. I, 7.

S'il est inébranlable, « c'est, dit-il, que l'Esprit vient en aide à sa faiblesse[1]. » Sa force est, avant tout, confiance, et l'objet de sa confiance n'est pas lui-même, mais Dieu en Christ[2]. C'est sa foi en Christ qui donne à sa personnalité une force, une assurance, une fermeté qui intimide et en impose. « C'est par la foi » qu'il marche; c'est l'espérance de n'être confus en rien qui le soutient[3].

Si l'on va jusqu'au fond de ces formes, mêmes les plus autoritaires, de l'action exercée par Paul, ce n'est pas la force de l'apôtre lui-même que l'on trouve, c'est la force que Dieu a mise en lui. Ses paroles et ses actes d'autorité attirent tout d'abord sur lui l'attention ; mais ce n'est pas la personnalité de Paul qui la retient et l'absorbe. Il a grand soin au contraire de la détacher de lui-même, de la porter au-delà et plus haut, vers la source où il puise les éléments de sa propre force : la Croix de Christ. « Je puis tout », dit l'apôtre; mais il ajoute : « par Celui qui me fortifie[4]. »

S'il cherche à fortifier cette autorité personnelle par la tradition, le principal moyen qu'il emploie, nous l'avons vu, c'est son titre d'apôtre. Or si Paul est apôtre, c'est « de Christ » et « par Christ ».

Ce titre n'est pas le seul auquel il ait droit — il est citoyen romain, il est Juif, etc. — mais c'est celui qui établit entre lui et le Christ les rapports les plus intimes. La condition principale de l'apostolat est d'avoir vu Christ, c'est-à-dire d'avoir été en rapport direct avec Lui. Le titre suppose donc l'existence de ces rapports. Etre apôtre, c'est être — en esprit ou matériellement — un intime de Jésus. En sorte que l'autorité immense et indiscutée, que confère ce titre, se rapporte directement à Christ. C'est Lui qui envoie les apôtres, les conduit et les inspire.

Dès lors donc, toute l'autorité que Paul exerce en qualité d'apôtre, c'est comme si Christ lui-même l'exerçait, c'est à Christ qu'en revient la gloire et le prestige. Défendre son autorité d'apôtre, la

[1] Ro. VIII, 26. — [2] 2 Co. V, 6-8.
[3] 2 Co. V, 7. Php. I, 20. — [4] Php. IV, 13.

placer au-dessus de toute contestation et de tout jugement humain, c'est défendre l'autorité « de Christ en Paul », son ambassadeur. L'apostolat est, de toutes les autorités traditionnelles que pouvait exercer Paul, celle qui mène le plus directement à Christ. Elle est toute entière comme transparente et laisse voir distinctement, derrière l'autorité de l'apôtre, se dresser la stature souveraine de Celui qui l'envoie.

Et que dire du soutien que cherche l'autorité personnelle de Paul dans l'intelligence, l'affection et la conscience de ceux sur qui elle s'exerce ? Parviendrons-nous, ici encore, à discerner l'action de Christ et qui mène à Christ ?

L'apôtre, nous l'avons vu, a soin de se présenter comme un homme intelligent ; il se recommande par ses propres capacités intellectuelles. Mais que dit-il de ces capacités ? S'en vante-t-il lui-même ; les fait-il valoir à à son profit ? — Il ne les nie pas ; il les affirme au contraire en toute occasion ; mais il ne s'en attribue aucun mérite, il n'en tire aucune gloire personnelle. « Ce n'est pas, dit-il, que nous soyons capables nous-mêmes de penser quelque chose comme venant de nous-mêmes, mais notre capacité vient de Dieu[1]. » Ce n'est donc pas sur lui-même qu'il cherche à arrêter les regards et les intelligences : il les reporte sur Dieu d'où lui viennent ses pensées et toutes ses capacités intellectuelles.

Il cherche à gagner l'affection, et déploie, pour atteindre ce but, le véritable génie du cœur. C'est bien sur lui qu'il veut la concentrer ; il parle même de sa jalousie[2]. Il ne peut souffrir de voir ceux à qui il a annoncé l'Evangile, et pour qui il a été un instrument de salut, être ingrats à son égard et porter sur d'autres l'affection et la reconnaissance à laquelle il estime avoir droit. Et cependant, vu de plus près, ce sentiment jaloux n'est pas d'un caractère commun. « Je vous ai fiancés, dit Paul, à un seul époux en vous présentant à Christ comme une vierge pure[3]. » Ce n'est donc pas Paul qui est l'époux, ce n'est pas pour lui-même qu'il est jaloux, c'est pour Christ sur qui doit se reporter toute l'affection des chrétiens.

[1] 2 Co. III, 5. — [2] 2 Co. XI, 2. — [3] 2 Co. XI, 2.

L'apôtre n'accepte pas de voir la reconnaissance qui lui est due par ceux qui sont ses enfants spirituels s'égarer sur d'autres créatures humaines ; mais lui-même l'écarte de sa propre personnalité et la dirige sur Christ. Il s'efforce de s'attacher à lui-même les cœurs, par des témoignages innombrables d'amour et de dévouement. Mais répondre à cet amour, c'est aussi répondre à l'amour de Christ, qui en est la source première. Car, dit Paul, « l'amour de Christ nous presse[1]. » Et ainsi, aimer Paul est déjà, par son intermédiaire, aimer Jésus.

L'apôtre se recommande à toute conscience d'homme, et, dans ce but, il fait sa propre apologie. Serait-ce donc qu'il attache quelque prix à sa propre justice ? Ses vertus sont-elles le sujet de sa gloire devant les hommes ? Nous ne sommes certes pas habitués à semblable langage de sa part. Ce qui est cependant indéniable, c'est qu'il se sert de ses vertus morales comme d'un moyen de recommandation auprès des chrétiens. Mais ce n'est pas sur lui-même qu'il arrête l'estime et la confiance qui peuvent en naître. Il la laisse s'écarter de lui, il l'encourage à monter plus haut, vers Celui à la justice duquel lui-même, Paul, participe, et qui opère en lui toute œuvre de sanctification. N'a-t-il pas, lui, l'apôtre, alors que la grâce de Christ ne l'avait pas encore saisi, persécuté l'Eglise de Dieu ? — Si donc il peut se recommander maintenant par sa conduite à la conscience de tout homme, que le mérite ne lui en soit pas attribué, mais qu'il en revienne à Celui qui seul y a droit, à Christ[2].

Son espérance, sa foi sont encore, en sa faveur, une puissante recommandation auprès des âmes altérées de piété. L'apôtre en profite ; il fait agir cette confiance qu'il inspire. Mais il n'a garde de la concentrer exclusivement sur lui-même. Car lui n'est pas la source de cette piété, il n'en est qu'une manifestation. Qu'aurait-il d'une vie religieuse, s'il ne l'avait reçue de Dieu par Jésus-Christ ? Il ne se glorifie pas de ce qui ne vient pas de lui : sa foi, ses espérances, toute la vie de son âme lui viennent de Christ; en sorte

[1] 2 Co. V. 14. — [2] 1 Co. IV, 7, XV, 10.

que la richesse et la puissance de sa vie spirituelle ne sont, par l'éloge qu'il en fait, qu'un moyen de mener les âmes à la source d'où elle découle, à Jésus-Christ.

Nous trouvons donc, dans toutes les manifestations sous lesquelles elle se présente, l'autorité personnelle de Paul fidèle à cette condition : travailler à la manifestation de Christ. Mais il nous semble qu'elle y contribue le plus directement et le plus parfaitement par cette sollicitation de Paul d'une approbation individuelle des chrétiens. Il nous semble en effet qu'elle emploie ici le vrai mode et le vrai moyen.

Le vrai mode, car elle est inspiratrice. L'apôtre se présente lui-même, en face de ses contemporains, comme une manifestation, imparfaite sans doute, mais authentique, de la Vérité. Il se montre à eux comme une expression de l'idéal qu'ils portent au fond d'eux-mêmes. Il exerce ainsi une action évocatrice sur le plus profond de leur être. Il y éveille des puissances bonnes, leur communique la force de vivre, de se développer et de grandir. Il agit donc sur eux, par sa supériorité incontestable qu'il les invite à reconnaître, suivant le même mode que la Vérité sur celui qui est capable de la contempler.

Le vrai moyen, disons-nous aussi. Ce seul vrai moyen, lorsqu'il s'agit de la Vérité chrétienne, ne disions-nous pas qu'il est Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié ? Christ crucifié est bien le seul vrai moyen. Mais Paul ne dit-il pas : « J'ai été crucifié avec Christ et je vis, mais ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vit en moi [1] ? » Assurément nous ne voulons pas donner à cette parole un sens trop absolu. L'apôtre lui-même s'y refuserait ; Paul crucifié n'est pas Christ crucifié [2]. Il est bon cependant de lui donner l'importance qu'elle mérite, de ne pas la prendre comme une simple image ; car Christ vivant en Paul est bien une réalité. « Paul n'a pas été simplement le disciple ou l'imitateur de Jésus.... Il est devenu membre du Christ ; il est possédé par Lui ; il a l'invisible assurance que Christ est non seulement la cause,

[1] Gal. III, 20. Php. I, 21. — [2] 1 Co. I, 13.

mais l'auteur toujours actif de sa vie spirituelle et de sa pensée... Jésus est le maître ; Paul est l'esclave. Cet audacieux génie porte le joug, et l'indépendance dont il se glorifie, et qu'on a parfois si mal comprise, n'est, en réalité, qu'une dépendance absolue vis-à-vis de Christ[1]. »

Par cette dépendance absolue, Paul parvint-il à offrir au monde une reproduction parfaite du Maître ? Non, il « ne s'est point considéré comme une incarnation nouvelle du même esprit[2]. » Il n'a jamais remplacé et ne remplacera jamais Christ. Et cependant, dans la mesure où son affirmation : « Christ vit en moi », est vraie, dans cette même mesure l'action régénératrice qu'opère sa personne est un rayon direct de l'action de Christ lui-même.

[1] A. Sabatier. « L'Apôtre Paul », p. 302. — [2] Idem.

CHAPITRE VI

Proportions selon lesquelles Paul fait usage des divers modes d'action.

§ 1. — Opportunisme que conditionne un principe fixe d'évolution.

De quel mode d'action Paul fait-il principalement usage ? Il serait très difficile de le dire avec précision, car il emploie tous ceux qui se présentent à lui avec quelque apparence de force. Il manie, « de la main droite et de la main gauche [1] », toute arme qui s'offre à lui. Le seul principe qui semble diriger sa conduite, c'est : lutter et vaincre [2]. Le choix des armes sera donc décidé, avant tout, d'après leur puissance; et elles dépendent elles-mêmes de la nature des ennemis qu'elles ont à vaincre. L'apôtre, ayant à faire à des individus de race et d'éducation très diverses, sera conduit à faire usage, selon les circonstances, de modes d'action très divers. Le plus souvent il en emploiera plusieurs à la fois, ou même il les mettra tous en œuvre.

[1] 2 Co. VI, 7.

[2] Nous avons la pénible impression de n'avoir donné, par l'analyse que nous en avons faite, qu'une idée misérablement imparfaite de l'action exercée par Paul, de la multiplicité et de la richesse de ses moyens, de l'habileté merveilleuse avec laquelle l'apôtre les combine tous ensemble,

Le peu de préparation morale et religieuse de ceux auxquels il prêche l'Evangile le détermine à employer surtout les autorités traditionnelle et personnelle. Plus rarement il peut, avec quelque efficacité, faire usage de la puissance directe de persuasion de la Vérité en Christ. En somme, le moyen d'action dont Paul fait l'usage le plus fréquent, c'est l'autorité personnelle.

Car elle présente cet avantage d'être la plus complexe, et d'avoir, de ce fait, beaucoup plus de prise sur ceux qui en sont l'objet. Par l'une de ces faces, elle est purement personnelle, par une autre elle est traditionnelle, et par une autre encore elle est inspiratrice. Il n'est donc pas étonnant que, malgré les imperfections qu'elle présente, elle se soit, en bien des circonstances, offerte à Paul comme le mode d'action le plus efficace.

Mais ce qui frappe le plus, dans la lutte que soutient l'apôtre, c'est un opportunisme absolu et un manque apparent de toute méthode : agir pour convertir et sauver par quelque moyen que ce soit ; toute action qui sauve est bonne.

Nous ne pourrions cependant nous en tenir à cette première impression d'un chaos. Il nous semble que, pour qui l'observe d'un peu plus près, il y a un sens à l'action de Paul, une tendance à évoluer, à employer de plus en plus certains modes à l'exclusion de certains autres. Cette évolution, nous en convenons, n'est qu'indiquée dans le ministère de Paul. Il serait même difficile de la relever bien distinctement dans les faits. Aussi ne l'indiquerons-

les adapte à ceux sur lesquels il les fait agir. Les chapitres VIII et IX de la seconde épître aux Corinthiens peuvent en donner une idée. Le principe de Paul, « se faire tout à tous », est excellent ; mais il ne devient efficace que par l'habileté de celui qui le met en œuvre. L'apôtre Paul connaît la nature humaine ; il possède un instinct psychologique qui lui en révèle tous les éléments et toutes les puissances. Il sait admirablement manier les hommes. — Nous entrevoyons ici toute une face nouvelle du travail que nous avons entrepris. Nous l'indiquons, en passant, pour bien montrer notre sentiment de n'avoir fait qu'un essai, de n'avoir produit qu'une ébauche. Si l'ébauche a pu faire entrevoir la possibilité d'un tableau de quelque intérêt, notre peine n'aura pas été entièrement perdue.

nous que dans son principe, c'est-à-dire dans les causes qui travaillent à la réaliser.

Nous pensons qu'il est possible d'admettre, dans l'action exercée par Paul, un principe d'évolution qui la conduit de l'emploi des « autorités » à celui de la puissance directe de la Vérité manifestée en Jésus crucifié. Ce principe est déterminé par diverses causes externes et internes.

§ 2. — Causes externes du principe d'évolution.

Nous avons vu que l'une des principales causes déterminantes du mode d'action adopté par Paul est l'état moral et spirituel de ceux à qui il s'adresse. Si donc leur état change, le mode d'action se transformera avec lui. Or le ministère de Paul ne fut pas sans porter des fruits réels et considérables. Il réussit à transformer la mentalité d'un bon nombre d'individus, et spécialement de ceux à qui il adresse ses épitres. Il ne leur écrira donc pas comme il le ferait à des païens ou à des Juifs. La formation et le développement des communautés chrétiennes l'invitent à modifier son mode d'action. Alors que ses premières prédications ne pouvaient guère que s'adresser à des consciences atrophiées et déviées de païens, ou s'en rapporter à la tradition ambiguë du peuple juif, il peut, dans ses exhortations à des chrétiens — surtout s'il le sont depuis quelques années — faire appel à une conscience régénérée et en voie de sanctification. Il profite de cette prise large et solide qu'il trouve dans la conscience chrétienne. Quoique, dès ses premières lettres, il écrive déjà à des chrétiens, on sent toute la différence qui existe entre celles-ci et les dernières. Aux Philippiens, l'apôtre semble témoigner une véritable confiance d'ami à ami et de chrétien à chrétien ; il compte largement sur les lumières de leur cœur régénéré, de leur conscience sanctifiée. Il leur parle, à certains moments, comme d'égal à égal [1]. Il se dépouille de toute autorité,

[1] Php. III, 12-16.

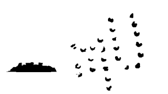
car il les sent aptes à subir l'action directe et naturelle de la Vérité elle-même.

Une autre série d'événements dirigea son action dans cette même voie; ce furent les luttes violentes qu'il eut à soutenir pendant toute sa carrière apostolique. Ses ennemis, s'acharnant sans cesse à ruiner son influence et à détruire son œuvre, l'amenèrent à multiplier et à perfectionner ses moyens de défense.

Paul emploie tout d'abord indifféremment l'autorité de la tradition auprès des Juifs, l'autorité personnelle auprès de certains païens (épître aux Thessaloniciens); il fait aussi appel, à l'occasion, aux sentiments et aux apirations intimes (discours à Lystre et à Athènes). Mais tandis qu'il évangélise, des ennemis s'élèvent qui l'attaquent sur la conception de son Evangile, sur la matière même de son enseignement. Cette première crise est résolue par la conférence de Jérusalem. Ce n'est ni l'autorité personnelle de Paul, ni son autorité officielle qui y triomphent, c'est l'autorité de la Vérité elle-même que Paul expose à l'Assemblée [1]. Et ce premier triomphe, remarquons-le, est le fondement officiel de son autorité d'apôtre.

Ses ennemis ne se tiennent pas pour battus. N'ayant pu ébranler la puissance interne de son enseignement, ils s'attaquent à l'autorité dont il la revêt, celle de la tradition. Auprès des Juifs, ils accusent Paul de détruire la Loi et les Prophètes; auprès des païens,

[1] A. Sabatier, «L'apôtre Paul», p. 118. «Le premier conflit semble avoir eu lieu au moment où Paul revenait de son premier voyage missionnaire... Le trouble fut grand et la dispute violente... Une révélation, c'est-à-dire une de ces heures d'hésitation, de lutte intérieure, de prière, terminée par une illumination décisive, par une inspiration pleine d'assurance et de force, vint lui montrer le vrai chemin à suivre. Il montera à Jérusalem avec Barnabas, il exposera son Evangile à ceux qui passent pour être les colonnes de l'Eglise, il leur racontera les triomphes remportés et les grandes espérances conçues. Et, s'il le faut, il saura les persuader ou les entraîner. Ils seront bien obligés de consacrer son œuvre et de la mettre à l'abri des attaques des intrus. En tout cas il enlèvera à ceux-ci cette autorité des apôtres qui fait leur crédit et leur force.»



de ne porter le titre d'apôtre que par usurpation. Celui-ci se défend hardiment [1]. Il maintient et prouve son apostolat, reconnu même officiellement à Jérusalem. Et quant à la Loi et aux Prophètes, il démontre qu'il y est plus fidèle que ses accusateurs. Il prouve son droit au titre d'apôtre; il fait même plus et mieux, il le place au-dessus de toute contestation, le posant comme un principe dont il n'a à rendre compte à personne. Il fait ainsi usage d'autorité personnelle. Puis, employant une toute autre méthode, il s'écrie: « Oh Galates insensés! ... je vous ferai une seule question: Est-ce par les œuvres de la Loi que vous avez reçu l'Esprit, ou par la prédication de la foi? » Faisant ainsi appel au bon sens et à l'expérience religieuse des Galates, il se replace sur le terrain où la Vérité est victorieuse par la force qui lui est propre.

Vient enfin une troisième attaque contre la personne même de l'apôtre [2] et l'ascendant naturel qu'il avait exercé jusque là. C'est la crise la plus tragique de sa vie [3]; quelle défense va-t-il présenter? — Il les présente toutes: celle de la tradition, celle de l'autorité personnelle et celle de la vérité de sa cause. Mais se sentant attaqué sur les deux premières, il ne les manie plus avec la même assurance. Il ne peut plus employer son titre d'apôtre et les droits qu'il comporte qu'en ajoutant: « Or, j'estime avoir, moi aussi, l'Esprit de Dieu [4] ». Car il sait qu'on le lui a contesté. Il se voit forcé, à contre cœur, de faire sa propre apologie, sachant pourtant qu'on lui reproche déjà de se trop vanter lui-même. Et dans cet ébranlement des deux moyens d'autorité jusque là employés, nous le voyons, plus que jamais, se replier sur sa véritable force, faire valoir la vérité de son enseignement et de son œuvre: « Jugez vous-mêmes »; mon Evangile n'est-il pas la vérité? Mon œuvre n'est-elle pas celle de Dieu lui-même?

Et si nous suivons Paul jusqu'à l'issue de la lutte, nous le retrouvons dans l'épître aux Romains. Quel y est le principal

[1] Epître aux Galates. — [2] A. Sabatier, « L'apôtre Paul », p. 152.
[3] Idem, p. 162 ss. — [4] 1 Co. VII, 40.

mode d'action? Ce n'est pas l'autorité de la tradition, ni surtout l'autorité personnelle, dont il semble presque s'excuser d'avoir fait quelque usage[1]. Le mode d'action qu'il emploie le plus dans cette lettre, c'est la persuasion : persuasion logique, par des appels fréquents à la raison, mais surtout persuasion morale et religieuse par des appels à la conscience.

C'est ainsi que les attaques dirigées contre Paul l'invitèrent à perfectionner ses moyens de défense. Et ce perfectionnement, il semble avoir été conduit par les événements mêmes à le réaliser dans un emploi plus fréquent de la puissance inspiratrice qu'exerce la Vérité; non qu'il abandonnât jamais l'usage d'autorités encore efficaces; mais il reconnut la relativité de leur puissance, et chercha toujours à leur donner un fondement inébranlable dans l'évidence même de la vérité de son Evangile.

§ 3. — Causes internes du principe d'évolution.

Les résultats de ces expériences se firent sentir non seulement sur les actes de l'apôtre, mais sur ses pensées et ses sentiments; d'autant plus qu'elles se trouvèrent agir dans le sens vers lequel sa nature penchait déjà. Elles fortifièrent les préférences de l'apôtre pour une action de moins en moins autoritaire et de plus en plus spirituelle, à mesure que le lui permettait l'état religieux de ceux à qui il avait à faire.

Nous constatons en effet que Paul n'emploie pas toujours indifféremment l'un ou l'autre des modes d'action à sa disposition. Entre les deux autorités dont il fait usage, il semble préférer l'autorité personnelle.

Il fait une distinction radicale entre la lettre et l'Esprit[2] : « La lettre tue, et l'Esprit vivifie ». Que signifie cette opposition? La «lettre», c'est la tradition elle-même, telle qu'elle est transmise,

[1] Ro. XV, 15. — [2] Ro. II, 27, VII, 6. 2 Co. III, 6.

ce sont les Ecritures, telles qu'elles sont écrites, c'est un objet, c'est une chose impersonnelle qu'une génération passe à une autre génération. Or « la lettre tue ». Qu'est donc cet « Esprit » que Paul lui oppose? Ce n'est pas un Esprit qui se passe de la tradition. C'est l'Esprit au contraire qui comprend, vit et interprète la tradition; c'est l'Esprit qui personnalise la tradition et qui la transforme en une puissance vivifiante.

Mais il n'y a là encore que préférence d'une tradition « personnalisée » à une tradition impersonnelle. L'attitude de l'apôtre nous révèle encore d'autres sentiments.

Paul rappelle à plusieurs reprises son droit, comme apôtre, à vivre aux frais des Eglises. Il le maintient contre toutes les attaques; pourquoi refuse-t-il d'en faire usage? — Son refus d'ailleurs n'est pas sans exceptions : il accepte les présents des Philippiens. — Comment expliquer cette attitude? Il répugne à Paul, semble-t-il, d'imposer aux chrétiens des frais au nom de ses droits d'apôtre. Il craindrait que ces dons faits de mauvaise grâce ne devinssent des obstacles à son œuvre. C'est seulement lorsque aux droits de l'apôtre répond l'affection des fidèles, lorsque à l'autorité officielle s'ajoute l'autorité personnelle, qu'il n'a plus d'objection à faire usage de son droit.

Ces divers témoignages des préférences de Paul ne suffiraient cependant pas à fixer notre opinion, s'ils n'étaient confirmés d'une façon indiscutable par les paroles mêmes de l'apôtre dans son épître à Philémon : « Bien que j'aie en Christ toute liberté de te prescrire ce qui convient, j'aime mieux faire appel à ton affection » ; « si tu me tiens pour ton ami, reçois-le comme moi-même[1]. » Paul exprime ici lui-même sa préférence à agir par affection, plutôt que par son autorité d'apôtre. Il comprend en effet la supériorité incontestable de ce mode d'action qui entraîne, non seulement l'obéissance, mais le consentement intime et libre. « Je n'ai rien voulu faire, écrit-il à Philémon, sans ton consentement, afin que le bien que tu feras ne soit pas forcé, mais volontaire[2]. »

[1] Phm. 8, 17. — [2] Phm. 4.

Mais, malgré tous les avantages qu'il lui reconnaît, ce n'est pas l'autorité personnelle, même dans ses formes les plus parfaites, que Paul estime être le mode d'action par excellence. Il lui préfère, partout où elle se montre effective, l'action directe de Christ sur les âmes.

La puissance de la Croix de Christ est, à ses yeux, infiniment supérieure à celle qu'il possède lui-même par ses titres les plus légitimes de Juif ou même d'apôtre. Si ce dernier titre — auquel il attache un grand prix — était la forme suprême de son autorité, il se garderait d'en affaiblir le prestige comme il semble parfois le faire : « Dieu, dit-il, nous a exposés, nous les apôtres, comme les derniers des hommes, comme des condamnés à mort, ...nous sommes fous à cause du Christ,... nous sommes faibles...[1];» et, pour ce qui le concerne plus spécialement lui-même, il se garderait bien de dire : « Enfin, après eux tous, Christ s'est aussi fait voir à moi comme à un avorton. Car je suis le moindre des apôtres, moi qui ne suis pas digne d'être appelé apôtre, puisque j'ai persécuté l'Eglise de Dieu[2]. » Mais s'il consent ainsi à livrer le prestige de son titre, c'est qu'il peut ajouter : « C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et la grâce qu'Il m'a faite n'a pas été vaine; au contraire, j'ai travaillé beaucoup plus qu'eux tous, non pas moi pourtant, mais la grâce de Dieu qui est avec moi[3]. » L'œuvre accomplie n'est donc pas celle de son apostolat; elle est, avant tout, celle de la grâce de Dieu agissant sur l'âme humaine.

Quant aux autres titres qu'il pourrait revendiquer — comme appartenant à la race d'Israël, à la tribu de Benjamin, Hébreu, Pharisien, etc., — voici le cas qu'il en fait : « Ce qui m'était un gain, je l'ai regardé comme une perte, à cause du Christ. Et même je regarde toutes ces choses comme une perte à cause de la connaissance infiniment plus précieuse de Jésus-Christ, mon Seigneur, pour qui je me suis privé de tous ces avantages. Oui, je les regarde comme des balayures, afin de gagner Christ[4]. »

[1] 1 Co. IV, 9. — [2] 1 Co. XV, 8-9. — [3] 1 Co. XV, 10. — [4] Php. III, 7-8.

Ces autorités officielles sont donc, au jugement de Paul, bien peu de chose comparées à la Croix de Christ. Mais l'apôtre ne fera-t-il pas au moins un peu plus de cas de son ascendant personnel? — Non, nous le voyons toujours prêt à y renoncer en faveur de l'action que peut exercer Christ lui-même. Il accepte, au risque de perdre sa réputation d'homme intelligent, d'être le messager de la Croix de Christ, qui est une folie aux yeux du plus grand nombre[1]. Il fait, à Athènes, l'expérience de ce qu'il peut lui en coûter[2].

Paul accepterait même de renoncer à l'affection de ceux qui sont pourtant ses enfants spirituels, si ce sacrifice douloureux pouvait contribuer au salut de leurs âmes[3]. C'est donc qu'il y a une autre force, celle de Christ crucifié, qui travaille à leur salut et devant laquelle la puissance de l'affection elle-même doit être prête à disparaître.

L'apôtre défendra-t-il au moins le prestige moral qu'il exerce si légitimement? Il le fait en certaines circonstances. Mais, toutes les fois que l'occasion s'en présente, il ne manque pas de proclamer son indignité, son péché. Il opère en lui une séparation absolue entre le « pécheur » et la « justice. » Il veut que ce soit, non pas sa propre justice, mais Christ lui-même qui convertisse les cœurs.

Et si le message de réconciliation et de salut doit lui assurer la confiance de ceux qui le reçoivent, Paul tient à marquer nettement la distinction entre son message et lui-même, entre son Evangile et sa personnalité. « Nous portons, dit-il, ce message dans des vases de terre, afin qu'une si grande puissance soit attribuée à Dieu et non pas à nous[4]. » C'est donc bien le message qui est puissant et non le messager. C'est par lui, c'est par son Evangile que Paul veut agir. Lui-même n'est rien, il n'est que celui qui plante ou arrose, c'est Dieu qui donne l'accroissement[5] par la puissance qu'Il manifeste en Christ crucifié. Si la prédication de

[1] 1 Co. I, 18, II, 1-2. — [2] Actes XVII, 32. — [3] 2 Co. XII, 15.
[4] 2 Co. IV, 7. — [5] 1 Co. III, 6.

Paul porte des fruits, c'est qu'il peut dire : « Nous ne nous prêchons pas nous-mêmes, mais nous prêchons Jésus-Christ, le Seigneur[1]. »

Les calomnies, que les adversaires de Paul inventent contre lui, semblent le mettre dans une situation fort embarrassante. Va-t-il accepter ces humiliations toutes personnelles, et ne mettre sa force qu'en la puissance de son Evangile ? Ou bien va-t-il relever le défi et se faire valoir lui-même aux yeux des hommes ? — Nous assistons, sur ce point, à toute une lutte qui se passe dans l'âme de l'apôtre. Il hésite, il attaque plusieurs fois la question, puis s'arrête. Enfin, il ne peut y résister, les calomniateurs ont été trop imprudents ; il avoue qu'il fait une folie, mais il parlera, il se vantera lui-même, il fera, une bonne fois, sa propre apologie. Et malgré sa répugnance à le faire, malgré un vif mécontentement de lui-même — car « il n'est pas bon de se glorifier » — il énumère tous ses droits à l'affection et à l'estime des autres. A peine a-t-il cédé à ce mouvement, qu'il semble s'en excuser : « J'ai été insensé, vous m'y avez contraint : c'était à vous à me recommander[2]. »

Il y a cependant un point sur lequel Paul croit pouvoir se glorifier : c'est sa faiblesse : « S'il faut me glorifier, je me glorifierai de ma faiblesse », de mes infirmités[3] ; « je me glorifierai bien plus volontiers de mes faiblesses, afin que la force de Christ habite en moi. Car lorque je suis faible, c'est alors que je suis fort[4]. » Voilà donc de quoi Paul aime à se glorifier. Il n'y a pas pour lui de gloire plus grande, de recommandation plus puissante auprès des chrétiens que sa faiblesse. Car, si l'apôtre est faible et incapable de rien faire par lui-même, qui donc a accompli l'œuvre immense qui semble être le résultat de son ministère ? — C'est Jésus-Christ lui-même, c'est la « puissance de Dieu. »

[1] 2 Co. IV, 5.

[2] Voici la liste des passages dans lesquels se laisse apercevoir cette lutte intime. Il est intéressant de les lire les uns à la suite des autres. 2 Cor. III, 1, V, 12, X, 8, 13, 15, 18, XI, 1 ss., XI, 16-21, XII, 1 ss.

[3] 2 Co. XI, 3, XII, 5. — [4] 2 Co. XII, 9-10.

La puissance directe et souveraine de la Croix de Jésus-Christ, telle est la force à laquelle Paul attribue toute l'œuvre de son ministère. Il sait que Jésus-Christ est le seul fondement[1] sur lequel un édifice spirituel peut solidement reposer. Et, le fondement posé, avec quels matériaux va-t-il construire? — Il a le choix : l'or, l'argent, les pierres précieuses, ou bien le bois, le foin ou le chaume[2]; tous de valeur et de solidité fort diverses. L'apôtre ne choisira-t-il pas avec soin les matériaux les plus solides et les plus précieux? Peut-être ne pourra-t-il pas, en toute occasion, employer ceux qu'il souhaiterait. On n'a pas toujours sous la main de l'or, de l'argent ou des pierres précieuses! Mais toutes les fois qu'il les rencontrera, il les fera servir à l'édification du palais dont il a conçu le plan.

Quels sont ces matériaux que Paul préfère à tous les autres? Quel est son message? Il ne prêche ni la tradition, ni lui-même, mais Jésus-Christ, le Seigneur. Il édifie l'Eglise de Dieu, il convertit et sauve les hommes, Grecs et barbares, savants et ignorants, non par la puissance d'une tradition quelconque, ni par la sienne propre, mais par la « puissance de Dieu », manifestée en « Jésus-Christ crucifié ».

[1] 1 Co. III, 11. — [2] 1 Co. III, 12.

CONCLUSION

Nous voici parvenu à la fin de notre étude. Avons-nous atteint notre but ? Avons-nous jeté quelque lumière sur la personnalité de l'apôtre Paul et plus spécialement sur l'action qu'il a exercée ? Nous l'espérons. Il nous semble que nous avons maintenant une meilleure idée d'ensemble de la puissance de cette action et des moyens par lesquels elle s'est exercée.

La puissance de Paul s'est présentée sous trois formes : deux autorités, celle de la tradition et celle de la personnalité, et une action par mode d'inspiration.

« Comme tout bon instituteur, l'autorité doit travailler à se rendre inutile[1]. » Est-ce bien là le rôle que Paul a fait jouer à ses deux premiers modes d'action, autorités traditionnelle et personnelle ? — Oui, il ne les a employés que comme des moyens pédagogiques. Il n'a jamais négligé leur emploi : il connaissait trop bien leur légitime puissance. Mais il les a toujours soumis au contrôle et à l'approbation de la conscience individuelle, éclairée par l'Esprit de Dieu; en sorte que le principe essentiel qui constitue la puissance d'action de Paul n'est aucune espèce de force externe, aucune autorité ; il est une puissance évocatrice et inspiratrice de ce qu'il y a de plus profond dans l'être humain.

L'apôtre Paul lui-même, dans sa nature profonde, n'était-il pas constitué par une inspiration ? Cette expérience personnelle déterminait sa conception anthropologique. Inspiré lui-même, il cherchait à provoquer l'inspiration chez les autres.

[1] A. Sabatier, « Religions d'autorité... », p. 9.

D'une puissance d'action telle que nous l'avons décrite, quels peuvent être les résultats ? Voyons si l'œuvre accomplie par Paul confirme ce que nous avons dit de ses modes d'action.

Accepterons-nous ce qu'en dit Renan : « Paul écrase ses disciples, c'est pourquoi il ne forme pas école[1] »? Nous nous rattacherons plus volontiers à l'opinion opposée : « Le christianisme de Paul laisse à chacun sa propre personnalité[2]. »

Le résultat de l'action de Paul sur l'individu n'est pas un anéantissement, ni même un appauvrissement, c'est, au contraire, une résurrection et un enrichissement. Puissance essentiellement d'inspiration et d'évocation, elle a pour résultat de créer des individualités. L'école paulinienne est celle de tous les chrétiens, qui, donnant à l'autorité sa place normale, sont remontés jusqu'à la source de leur vie chrétienne, jusqu'à la Croix de Jésus, ont donné à cette Croix la place à laquelle elle a droit, le centre de leur vie, et ont vécu — non pas eux, mais Christ — absolument indépendants de toute tradition et de toute autorité. Etre « Paulinien », c'est être un chrétien autonome. Paul a lutté pour affranchir le chrétien de la circoncision. Il est parvenu à le libérer, non seulement de la circoncision, mais de toute loi extérieure. C'est l'Evangile de la liberté que prêche Paul. Le chrétien ne doit obéissance qu'à la loi intérieure qui est Christ.

Mais, pour ne pas trahir la pensée de l'apôtre, nous insistons sur ces derniers mots : « qui est Chrit. » Car toute loi intérieure n'est pas Christ. Ils sont nombreux ceux qui, au fond d'eux-mêmes, trouvent tout autre chose que Christ. C'est pourquoi Paul ne parle de liberté parfaite que pour les chrétiens. Ceux qui ne le sont pas ont encore à subir l'influence pédagogique de lois extérieures. Mais lorsque celles-ci ont atteint leur but, lorsqu'elles ont ressuscité en l'âme l'idéal humain — qui ne peut prendre qu'un seul nom : Christ, — lorsque ces âmes sont parvenues à la con-

[1] Renan, « Paul », p. 564.
[2] Ramsay, « St Paul the traveler », p. 208.

version sincère et complète, alors elles sont libres et parfaitement autonomes.

Quel est maintenant le résultat de l'influence de Paul sur les communautés chrétiennes, sur l'Eglise ? — C'est Paul qui a créé l'Eglise chrétienne. Les témoignages sur ce point sont unanimes. Mais cette affirmation, bien souvent, ne va pas sans une nuance de reproche : Oui, c'est Paul qui a créé l'Eglise dont la suite naturelle fut la papauté, c'est-à-dire la cristallisation de ce qui aurait dû rester toujours vivant. Ce reproche, cependant, ne tient pas devant la constatation des faits : la réapparition de Paul dans l'histoire a toujours été un signal de réforme pour l'Eglise chrétienne. Comment expliquer ce phénomène ?

En face du Christ traditionnel, représenté par le christianisme de la première heure, Paul fait appel au Christ intérieur, au Christ qui lui a été révélé, à lui. Assurément il ne pense nullement que ce Christ soit une nouveauté. Au contraire il le croit plus ressemblant, il le croit identique au Christ historique[1]. C'est le Christ historique lui-même qui s'est montré et révélé à lui. Et cette foi à la possibilité d'une révélation directe, d'un rapport personnel qui peut s'établir entre l'âme du croyant et Jésus-Christ, voilà le principe constant de réforme que Paul a posé dans le christianisme. Puisque tout vrai chrétien est autonome, tout chrétien par conséquent sera un réformateur de l'Eglise aussi longtemps que celle-ci ne sera pas le corps parfait de Christ.

Que se produira-t-il donc du fait que tout disciple fidèle de Paul est une individualité autonome ? Chacun arrivera-t-il nécessairement à une conception différente de la Vérité? Certainement pas.

L'unité, pour n'avoir pas été constituée d'autorité, n'en sera que plus profonde et plus réelle. Les chrétiens du genre de Paul pourront différer quant à certains détails de leur vie religieuse ; sur le fond même de leur foi chrétienne il se trouveront tout naturellement d'accord. Acceptant tous la même méthode —

[1] A. Sabatier « L'apôtre Paul », p. 67.

celle de Paul, — se trouvant tous en face des mêmes données principales — « l'homme pécheur et rédemptible et Jésus-Christ crucifié[1], » — ils ne peuvent arriver qu'à des solutions, sinon identiques, au moins fort semblables. C'est pourquoi tout chrétien de ce type, passant par des expériences semblables à celles de Paul, rejoindra tout naturellement l'expression que l'apôtre en donne et se trouvera fort satisfait de l' « Evangile de Paul. » Cependant, s'il veut rester, jusqu'au bout, fidèle à l'esprit de son Maître, il n'acceptera de lui rien d'autorité, mais seulement ce qui trouvera en lui quelque aspiration corrrespondante, ce qui l'inspirera.

Des individualités chrétiennes d'une autonomie parfaite, formant au sein du christianisme un ferment constant de réforme et de régénération sociale, voilà le résultat de l'action exercée par Paul. Si donc, ce que nous avons pu en dire — trop imparfaitement — n'a pas suffi pour faire apprécier à sa juste valeur la puissante action exercée par l'apôtre Paul, nous disons en terminant : « Vous connaîtrez l'arbre à ses fruits ».

[1] G. Frommel.

THÈSES

I

La puissance d'action de Paul s'exerce le plus souvent par deux moyens: l'autorité de la tradition et l'autorité personnelle. Mais le fondement essentiel de sa puissance est « la puissance même de Dieu », manifestée en « Jésus-Christ crucifié ».

II

C'est pour s'être arrêté aux manifestations particulières et relatives par lesquelles Paul a exercé son action — autorité de la tradition et autorité personnelle — et n'en avoir pas recherché le principe fondamental, qu'on a pu accuser l'apôtre de fanatisme ou d'ambition personnelle.

III

L'apôtre Paul nous apparaît comme une nature essentiellement agissante, dont la grâce de Dieu s'est emparée, pour la transformer en une irrésistible vocation d'apôtre du Christ.

IV

L'apôtre Paul veut « à tout prix en sauver quelques-uns ». Si donc les moyens d'action les meilleurs lui font défaut, il en emploie, faute de mieux, de moins bons, s'il les juge de quelque utilité.

V

Sans négliger aucun des moyens d'action qui lui sont offerts,

l'apôtre témoigne d'une préférence marquée pour l'action inspiratrice directe de la Croix de Christ sur l'âme humaine. Toutes les fois que la chose est possible, il substitue ce mode d'action à tout autre.

VI

Tout disciple achevé de l'apôtre Paul est un chrétien parfaitement libre et autonome.

VII

Par cette autonomie de l'individualité chrétienne, Paul a posé au sein du christianisme un principe constant de réforme.

VIII

La condition essentielle à toute puissance d'un individu sur un autre est une similitude effective ou possible de leur nature. Plus il y aura de points communs, plus il y aura d'action possible.

IX

Le principe fondamental de toute action exercée sur un individu est l'évocation de penchants ou d'aspirations naturels qu'éveille et que met en œuvre une excitation extérieure.

X

La vérité est le fond essentiel de tout mode d'action; n'a d'action sur l'homme que ce qui se présente à lui comme une forme de la vérité telle qu'il la conçoit, comme une apparition de l'idéal qu'il porte en lui.

XI

En matière religieuse, tout homme exercera une action dans

la mesure où il présentera Dieu à l'âme qui le cherche, dans la mesure où, inspiré par Dieu, il inspirera les autres.

XII

L'homme, déchu par sa révolte contre Dieu, est devenu inapte à percevoir la vérité religieuse et à être saisi par elle. La révélation historique est un moyen dont Dieu se sert pour rendre à l'humanité le sens qu'elle a perdu.

XIII

L'acceptation *a priori* d'une autorité absolue incontestable repose sur une coupable paresse spirituelle. (Vinet.)

XIV

Il est légitime de ne poser à la base de toute action que la puissance purement spirituelle de la Vérité se révélant à l'âme. Mais il est dangereux — et c'est, dans bien des cas, se condamner à l'impuissance — de renoncer à toute action par autorité.

ÉPITHÈSES

L'autorité personnelle que peut prendre un pasteur dans sa paroisse est bonne et légitime, à condition que ce pasteur soit un chrétien conséquent, et qu'il n'hésite jamais à s'effacer lui-même devant la voix d'une conscience chrétienne.

Les efforts faits pour l'évangélisation obtiendraient certainement plus de succès, s'ils se conformaient toujours à l'esprit de Paul : « en sauver à tout prix quelques-uns », et à sa méthode : « se faire tout à tous. » Nous pourrions apprendre de l'apôtre à

mettre au service de Christ notre être tout entier, y compris notre bon sens et notre intelligence psychologique et pratique.

Il semble contraire à l'esprit de l'Evangile, selon Paul, que le traitement d'un pasteur soit assuré par une autorité extérieure. L'apôtre n'a rien accepté que de l'affection et de la reconnaissance spontanées des chrétiens.

La vie commune en séminaire ou en pension, par ce qu'elle a d'uniforme et de légal, est en opposition absolue avec l'esprit pédagogique de Paul. Au lieu d'évoquer les puissances de l'individualité, elle les endort et travaille à les anéantir.

Quelques connaissances des méthodes de la psychologie moderne, et surtout la culture d'un esprit d'observation véritablement libre, seraient d'un grand secours pour un pasteur. Elles lui révèleraient souvent bien des richesses contenues dans la Bible et rendraient, en bien des circonstances, son action beaucoup plus efficace.

« Il serait désirable qu'on rétablît l'ordre chronologique dans la disposition des épîtres de l'apôtre Paul. » (M. Rohr, Thèse.)

Vu :
Le Président de la soutenance :
E. Doumergue.
Montauban, le 3 mai 1906.

Vu :
Le Doyen :
Ch. Bruston.

Vu et permis d'imprimer :
Toulouse, le 5 mai 1906.
Le Recteur :
Président du Conseil de l'Université,
Perroud.

TABLE DES MATIÈRES